

SECONDIGNY EN GATINE

DEUX-SEVRES



Château de Hérisson

MANUEL POUR SERVIR L'HISTOIRE LOCALE

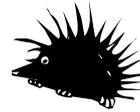
Manuel N° VIII, Comté de Secondigny

3° Partie - Pougne-Hérisson

*** * * * ***

- H E R I S S O N -

« Qui s’y frotte, s’y pique »



Dictionnaire Topographique Bélisaire Ledain 1902.

Castrum qui vocatur Hericius, 1040-1044, cartulaire Saint-Maixent 120.

Herico, Ericho, cartulaire de Bourgueil ; Fonteneau, I, 575.

Ericium, 1188, cartulaire de l’Absie.

Eriçum, 1192, cartulaire de Saint-Maixent, 382.

Hericon, 1217, Chartier de l’Absie.

Irriconium, 1218, cartulaire de Raiz, Mauléon.

Hericiun in Gastinea, 1218, archives de la Barre, II, 153.

Hérisson, 1389, papiers du château de la Brouardière en Fenéry.

St-Jean d’Hérisson, archives, Société Antiquaires de l’Ouest.

La châteltenie de Hérisson-en-Gâtine faisait partie de la baronnie de Parthenay et ressortissait en appel du bailliage de Parthenay. Elle comprenait les paroisses de Pougne et Fenéry, une partie des paroisses de Saint-Aubin-le-Cloud, de Secondigny, du Beugnon, de la Boissière-en-Gâtine, des Groseilliers, quelques faibles portions de Clessé, de Neuvy, de Gourgé, de Parthenay et de la Chapelle-Bertrand. Ne pas confondre avec *Hérisson-en-Thouarsais*, dépendant de Luché et qui dépendait de Thouars en 1602.

Hérisson, *Hericius* ou *Erconium* est un vieux nom à la physionomie toute Celtique *Heric*, variante de *Hari* qui signifie hébergement au sens militaire. (Bélisaire Ledain) ou pourquoi pas, plus simplement, de *hericius, ericius*, qui en français se traduit « dresser ses poils » et qui en latin vulgaire, *hericio, hericionis*, désignait le petit animal au dos couvert de piquants, amateur de cagoules ?

Dans l’ancien cimetière, vers 1886, l’abbé Ch. Courteaud signale la découverte de sépultures carolingiennes (de 751 à 987). Certains couvercles étaient constitués de pierres plates juxtaposées. Quelques tombes de forme trapézoïdale présentaient des parois maçonnées. Ch. Courteaud, Semaine Religieuse de Poitiers n° 21 du 22.05.1898 page 336.

* * * * *

Description de Bélisaire Ledain en 1876,

Le bourg de Hérisson, siège de la châteltenie possédée en 1358 par Aimery d’Argenton, eut jadis une certaine importance.

Le château, construit sur une motte, antique oppidum gaulois, se compose d’une petite enceinte de murailles flanquées, au couchant, de trois tours qui remontent au moins au XII^e siècle, sauf quelques remaniements ou modifications dans les parties supérieures. Le bâtiment d’habitation, depuis longtemps délabré, adossé au mur d’enceinte dans l’intérieur, date de la fin du XV^e siècle seulement.

* * * * *

Les parties les plus anciennes du château peuvent dater du milieu du XI^e siècle. Il s’agit d’une portion d’enceinte irrégulière en petit appareil. Par contre la courtine ouest flanquée de trois tours semi-circulaire paraît être fin du XII^e siècle ? (Association Parthenay-Remparts, mémoire 1992)

* * * * *

Moyen âge,

Hérisson est situé sur la Route du sel allant de la mer à Ingrandes, au Nord de Poitiers. Le transport de sel apportait un trafic considérable, l'agglomération était quotidiennement, et en toutes saisons, traversée par de nombreux voituriers, marchands et autres voyageurs. En plus du trafic de marchandises, les marchands colportaient les nouvelles politiques et les techniques, etc.

L'Aumônerie séculière de Hérisson était un gîte d'étape sur une bretelle des chemins de Compostelle, reliant Bressuire à Champdeniers en coupant la Gâtine par son milieu. Les relations entre le Poitou et l'Espagne au moment de la *Reconquista* aux XI^e et XII^e siècle étaient constantes. Marchands et pèlerins emboîtaient le pas des chevaliers.

* * * * *

Les Ruines de Hérisson, extrait du livre de Maurice Poignat

Rapport de visite de l'écrivain Thouarsais, Hugues Imbert en 1867.

« En arrivant, on traverse un ancien cimetière. Le sol disparaît littéralement sous les pierres tombales. Il y en a partout et dans tous les sens, quelques-unes sont superposées. Ces monuments funéraires sont taillés dans d'énormes blocs de granit sans inscription. On remarque sur deux ou trois, des ornements en forme de fleur de lys. Les ruines d'une lanterne des morts, élevés sur un tertre dominant les alentours.....les maisons des vivants s'avancent peu à peu sur les demeures des morts et les remplacent. Déjà la lanterne funèbre occupe l'angle du terrain au lieu de se trouver au centre. On trouve assez souvent, dans ce cimetière, des bagues en cuivre ou en argent et des poteries grossières... »

Le cimetière dont parle H. Imbert était situé à l'actuel croisement des routes de Pougne et de Fénerly.

* * * * *

Election de Niort au XVIII^e siècle.

Mémoires de la Société Statistiques de Niort 1886.

Election de Niort **1716, Hérisson et Pougnes**. Deux paroisses du diocèse de Poitiers comprenant 83 feux en 17 domaines. Les chanoines de Luçon y possèdent un prieuré de l'ordre de Saint-Benoît, de 1.000 livres de revenu.

Imposition. Taille.....1.196 livres.

Fourrage.....71 --

Capitation.....300 --

Dixiesme.....430 --

Hérisson est au seigneur de Clisson, grand sénéchal d'Aunis.

En 1738, Messire Paul Villeneuve est Maître Chirurgien au bourg d'Hérisson

En 1750, M de Clisson est toujours seigneur de Hérisson et Pougnes. Il y a 90 feux et 11 charrues. (Un feu est d'environ 5 habitants)

En 1821, Pougne Hérisson comptait 442 habitants. Le chiffre le plus élevé est en 1901 de 774 habitants, pour redescendre à 433 seulement en 1982, avec l'exode rural et enfin 380 en 1990 et ...356 en 1999 !

* * * * *

Généalogie Historique,

1041, Construit à l'emplacement à l'emplacement d'un antique **OPPIDUM** gaulois, le château de Hérisson est signalé dans un cartulaire de l'abbaye de Saint-Maixent : « **CASTRUM QUI VOCATUR HERICIUS** »

1050, un petit seigneur Simon et sa femme Marguerite, poussés par des sentiments de repentir et de piété si communs au moyen âge, donnent à l'abbaye de Saint-Maixent, parmi d'autres biens, huit mesures de terre et des vignes situées près du château de Hérisson. La donation de Simon comprenait en outre le fief presbytéral de l'église de *Verruie* et deux viviers, l'un à *Verruie*, l'autre à *Mazières* (Bélisaire Ledain).

Simon de Verruie, vassal du seigneur de Parthenay, peut être considéré comme le premier seigneur connu ayant possédé le château de Hérisson. Il est considéré par l'historien Georges Beech, comme l'un des plus puissants seigneurs de son époque. Il était, en dehors du seigneur de Parthenay le seul seigneur à posséder un château. Vers 1091, son petit fils Gervais de Verruie donnera sa tour fortifiée « *motta* » située près de l'église de Veruuy à l'abbaye de Saint-Maixent.

Le château de Hérisson s'inscrit dans le système de défense de la Gâtine, tel que défini par Bélisaire Ledain et les différents historiens de la Gâtine Médiévale. Son Seigneur est donc la famille Parthenay Archevêque qui conserva avec beaucoup d'aléas, de première main, la seigneurie de Hérisson jusqu'au milieu du XV^e siècle.

Blason Parthenay Archevêque « burelé d'argent et d'azur (de 10 pièces) à la cotice de gueules en bande brochant sur le tout »

1092, Simon est le premier archiprêtre de Parthenay à laquelle sont rattachés les églises : Sancti Albini (Saint Aubin le Cloud) ; Azaio Saint-Hilaire (Azay-sur-Thouet) ; **Hericon Saint-Georges** ; Capella Sancti-Laurencii (Chapelle Saint-Laurent) ; Novit, Notre-Dame (Neuvy) ; la Rajacia, Saint-Etienne (Largeasse).....

XI^e siècle, l'abbaye de Bourgueil acquiert les prieurés : du Busseau (1009), puis Foussay, Largeasse, Vouzailles, Gourgé, **Pounges**, **Hérisson**, Traye et Vernoux, possession confirmée par Pierre II, évêque de Poitiers, en mars 1102.

1180, Richard cœur de Lion, pour se venger d'Hugues I^o seigneur de Parthenay qui soutient Philippe Auguste, s'empare militairement de Secondigny et Hérisson. Il semblerait que Richard Cœur de Lion est donné Secondigny et Hérisson à l'un de ses fidèles préférés, Thibaut Chabot.

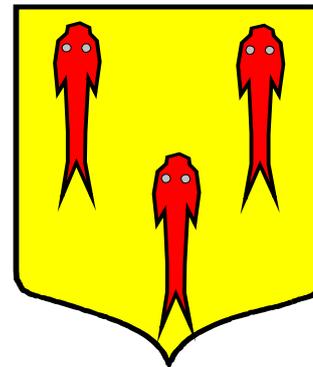
Thibaut Chabot, alors sénéchal du comte de Poitou gardera le château de Hérisson, au moins, jusqu'à la fin du XII^e siècle ; il retournera alors sous le contrôle de la famille Parthenay Archevêque. (Georges Beech, page 66)

Blason Chabot « d'or à 3 chabots de gueules posés 2 et 1 ».

1202, Jean-sans-Terre, restitue à Hugues I^o Parthenay L'Archevêque, ses châteaux et lui donne des subsides pour le renforcement des défenses. Il est raisonnable de penser que le château de Hérisson a profité de cette occasion pour renforcer ses courtines.

1217, transaction entre Geoffroy, Seigneur d'Argenton, et l'abbaye de l'Absie au sujet de la dîme de blé de Hérisson. Dans ce texte en latin, **Thibaud Chabot** est dit seigneur de *Hérisson* (Archives Chabot, Vendée)

* * * * *



Famille d'Argenton.

Beauchet-Filleau dans son « Histoire des familles du Poitou » après un tronc commun, sépare la famille d'Argenton en trois branches :

- Argenton (-Château) = Argenton-Château.
- Orfeuille au nord de la paroisse de Gourgé.
- Hérisson.

N° 1 - Argenton (Geoffroy de Blois d'), *Blesensis*, Chevalier, Seigneur d'Argenton, était le frère cadet de Josselin, Vicomte de Blois (d'après les cartulaires du Bas-Poitou, de Marchegay) ; il vivait au milieu du XI^e siècle et signe des chartres vers 1050, fit donation à l'abbaye de St-Pierre de Bourgueil de deux églises fondées en son château d'Argenton, vers l'an 1050, et du consentement de Pétronille, sa femme, qui était probablement l'héritière de la 1^o maison d'Argenton, et d'Aimery, leur fils qui suit, etc.

La lignée généalogique agnatique, pour la branche d'Argenton, donne 15 générations. A la 10^e génération, nous voyons apparaître pour la 1^o fois un seigneur d'Argenton, Aimery, aussi Seigneur de Hérisson, en 1275 qui suit ...↓

* * * * *

Noms isolés,

1224, 24 juin, **Geoffroi d'Argenton**, neveu du vicomte de Thouars, seigneur de Hérisson, se porte garant, avec Thibault de Beaumont, Seigneur de Bressuire et comme les autres barons de Gâtine, du traité de paix passé entre le roi Philippe Auguste (1180 - †1223) et le vicomte de Thouars Aimeri V.

1230, 30 mai, **Geoffroi d'Argenton**, sire de Hérisson rend hommage au roi Louis IX à Clisson, confirmant ainsi la trêve de 1228 entre Henri III et le roi de France.

1218, **Savary de Mauléon**, possédait de nombreux domaines en Gâtine hérités de son épouse Belle-Assez fille de Guillaume de Chantemerle. Savary donne ces domaines, en juin 1218, à l'un de ses chevaliers. **Lysée L'Hermite**. (Bélisaire Ledain)

Blason Mauléon « D'or au lion de gueules »

Blason Lhermitte « D'azur à 3 chevrons d'argent, au chef cousu de gueules chargé d'une croix potencée d'or cantonnée de 4 croisettes »

C'était d'abord Châteauneuf paroisse de Largeasse, et ses dépendances situées entre la Sèvres Nantaise et Parthenay, dont le Château de Hérisson. Ces fiefs relevaient alors de la Châtellenie de Chantemerle. Ils comprenaient les droits de péage perçus entre la Sèvre Nantaise et Hérisson, et cinq mesures de terre situées entre Hérisson et Parthenay, paroisse de Saint-Aubin le Cloud, la première, au Chêne ; la seconde, à la Mothe ; la troisième, à la Raollière ; la quatrième, à la Berhelière ; la cinquième, composée de deux borderies au Chambort et aux Bordes ...

1255 Guillaume de Hérisson, l'un des principaux officiers (*miles magister*) de Guillaume sire de Parthenay, dirige une expédition punitive dans la région d'Oulmes (Bélisaire Ledain)

1274 Sébrand Chabot possèdera le fief de Châteauneuf, dont dépendaient les biens ci-dessus, après Lysée L'Hermite ou ses héritiers.

* * * * *

Filiation suivie, Branche d'Argenton Seigneurs de Hérisson

N° 10 - **Aimery d'Argenton**, Chevalier, Seigneur d'Argenton est sire de Hérisson, dont il fit aveu, suivant Duchesne, en 1275 et 1280. Il concède à l'abbaye de Bourgeuil, une partie du bois de Clerzons, contiguë à celui donné par Ameline Perreau, et le bois des Diablères (?), situé près de Hérisson (Bélissaire Ledain, page 119).

Il teste en 1285, pour ses deux enfants qu'il eut de **Marguerite de Vitré**, fille d'André et de Thomasse de Mathefelon :

1° Guy qui suit ...↓

2° Philippe, mariée à Guillaume de Vernon, Sgr de Montreuil-Bonnin.

En 1303, ils vendent à Bertrand du Lys, Chevalier, 120 livres de rente, sise à Saumur (Archives Nationales).

Blason de la famille d'Argenton « d'or à 3 tourteaux de gueules accompagnés de 7 croisettes d'azur » Sur les sceaux, les croisettes sont tréflées ou recroisettées.

1309, Guy d'Argenton II° du nom, fit alliance avec Philippe, Dame de la Carrie, paroisse de Massais, qui vivait encore en 1336. De ce mariage vinrent :

1° Guy, Chevalier, Sgr d'Argenton, en 1341-1363, † sans postérité.

2° Geoffroy, forme la branche d'Argenton, les Mottes-Couppoux, dont il fit aveu au Vicomte de Thouars, le 8 octobre 1404.

3° Jeanne, mariée vers 1340, à Charles de Saunay, écuyer, Seigneur des Auces, puis à Guillaume de Vouray, vivant en 1353.

4° **Jean**, semble-t-il, chef de la branche reconnu de Hérisson. Il est appelé par erreur Aimery dans le a généalogie du Dictionnaire de la Noblesse ? qui suit ...↓

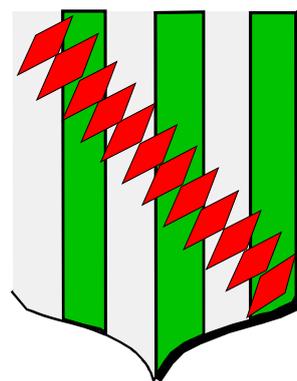
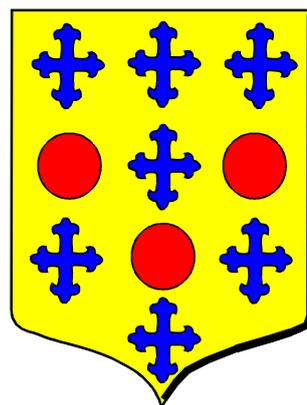
1328, le 25 octobre, mort de Jean Cherchemont, puissant seigneur de Gâtine, seigneur de la paroisse de Vausseroux, qui a joué un rôle important pour le traité de paix avec l'Angleterre le 31 mai 1325.

Sa petite-nièce Mathurine Cherchemont, dernière représentante du nom, épousera Aimeri d'Argenton, seigneur de Hérisson. Bel. Ledain

Blason Cherchemont « palé d'argent et de sinople de 6 pièces à la bande losangée de gueules brochant sur le tout ». Suivant Beauchet-Filleau, un chevalier de France de ce nom portait ces armes sous Philippe Le Long et Charles Le Bel.

1345, un marché se tient à Hérisson tous les samedis. Il y avait une halle, deux églises, Saint-Georges et Saint-Jean, deux auberges, le Mouton et Saint-Georges, et enfin le château. L'auberge du mouton existait toujours en 1876 avec ses grandes fenêtres à croisillons, ornées de moulures prismatiques de la fin du XV° siècle. Trois piliers en pierre de la halle existaient encore dans la rue, appelée autrefois rue de la Maugie, conduisant au bas bourg.

1348, Jean d'Argenton, Chevalier, seigneur de Hérisson, fils puîné de Guy et de Philippe de la Carrie. Du vieux Châtel et haute justice de Leigné, il fait aveu à Guillaume L'Archevêque de la baronnie de Parthenay le 4 juin 1348.



Il épouse en 1330, Jeanne du Plessis dame de Crémilles, fief près de Saint-Loup-sur-Thouet, dont un fils, Aimery, qui suit ...↓

1351, bataille au pont de Taillebourg contre les Anglais. Les Français, battus, doivent payer une rançon pour retrouver leur liberté. Parmi la monstre (compagnie) de Jean L'Archevêque, nous notons la présence d'**Aymeri d'Argenton** seigneur de Hérisson et de son frère Geoffroi.

- ... *Le bastart de Partenai, cheval brun bai estellé, un piedz blanz.*

- *Monseigneur Aymeri d'Argenton, cheval liart pommelé.*

- *Monseigneur Gieffroy, sire d'Argenton, cheval liart gris.*

- *Monseigneur Jehan du Retail, chevalier, cheval bay, jambes noires...*

1356, le 19 décembre, le roi de France, Jean le Bon est battu à la bataille de Maupertuis près de Poitiers, par les Anglais du Prince Noir. Jean l'Archevêque encore fait prisonnier, recouvre la liberté, le 7 janvier 1358 après paiement d'une rançon.

Jean l'Archevêque récompense les services d'Amery d'Argenton, qui a réuni l'argent de la rançon, en lui inféodant la moitié, par indivis, des droits de vente et des droits de poids perçus à son profit à Parthenay, ainsi que la moitié par indivis du péage de Vernoux et de la Chapelle-Seguin.

Les droits de vente frappaient les denrées et objets vendus dans la ville de Parthenay, tels que bestiaux vifs ou morts, peaux, poissons frais et secs, sel en gros ou en détail, chanvre, lin, laine, fil, toile, fer, acier, cire, farine, etc.

Les seigneurs de Hérisson jouissaient encore au XXVIII^e siècle, de la moitié de ces taxes perçues d'après un tarif légèrement modifié en 1749. Une sentence du bureau des finances de Poitiers, 4 septembre 1711 confirma leur droit, trois fois, séculaire.

1357 – 1385, Aimery d'Argenton, Chevalier, Seigneur d'Hérisson et de Crémilles (St-Loup), lieutenant général en Anjou, fait aveu d'Hérisson et, à cause de sa femme, deux hommages au roi d'Angleterre, le 1^o sept. 1363, à Poitiers. Il épousa :

1^o Jeanne Guichard dont deux enfants.

1^o **Louis** d'Argenton, décédé sans hoir qui suit ...↓

2^o Jeanne, mariée vers 1360, à Amaury de Liniers.

Blason Guischard d'Orfeuille « d'argent à trois têtes de léopards arrachées de sable, lampassées et couronnées de gueules 2 et 1 », en variante les têtes sont de lions ; support deux lions couronnés.

2^o Mathurine Cherchemont, fille de Pierre Sgr de Saint-Pompain et d'Isabeau Clerembaut. Elle était veuve de Guillaume de Liniers tué en 1356 à la bataille de Poitiers et inhumé en l'église des Cordeliers. Un enfant Jean.

3^o Jean du 2^o lit qui suit ...↓

1361, 1^o novembre. Jean Chandos, lieutenant du roi anglais en Aquitaine, vient prendre possession de la Gâtine, en respect du traité de Brétigny. Il est reçu par messire Aimery d'Argenton, seigneur de Hérisson, procureur du sire de Parthenay, absent par suite d'un voyage d'outre-mer. Le déroulement de la séance est rapporté par Bélissaire Ledain, page 146. Il fut le 15 décembre 1372, l'un des signataires du traité de Surgères, souscrit par les principaux barons poitevins.

1362, Aymar Jean l'aîné fut, avec Aimery d'Argenton, Sgr d'Hérisson, exécuteur testamentaire et tuteur des enfants de Pierre de la Rochefaton (Beauchet-Filleau).

1369 Louis d'Argenton, fils aîné d'Aimery d'Argenton, seigneur de Hérisson et de Crémille (Saint Loup sur Thouet) et de Jeanne Guischart, épouse **Philippe de la Rochefaton** de Lhoumois et de la Motte-Boisragon.

Blason de la Rochefaton « de gueules aux 3 fleurs de lys d'or, 2 et 1 » d'après l'armorial Jouglas de Morenas. D'Hozier donne pour La Rochefaton de Gourgé : « de sinople, à une croix fascé d'or et de gueules de 6 pièces ».

Louis d'argenton décède peu avant 1377, sans hoirs. Hérisson revient alors à son frère cadet, Jean d'Argenton. Sa veuve se remarie le 29 janvier 1377, à Hélié II° Chasteigner, seigneur de Saint-Georges-de-Rex et de la Chasteigneraye Vendée (Beauchet-Filleau).

1374, Simon du Fouilloux confirme la fondation par Aimery d'Argenton, sire de Hérisson, et Jeanne Guicharde veuve de Guillaume du Fouilloux, d'une chapellenie à l'autel Notre-Dame de Sainte-Croix de Parthenay (Albéric Verdon)

1388, 13 janvier, **Jean d'Argenton**, chevalier, Sgr de Hérisson, Crémilles, Gascougnolle, Louin, rend l'aveu féodal au seigneur de Parthenay.

Il épouse Charlotte de Melle, dame de la Mothe-Chalandray, sœur de Maingot de Melle, Chevalier, Seigneur de Gascougnolle. A cause de sa femme, il est aussi seigneur de la Marche de Chalandray, dont il rend aveu au seigneur de Parthenay, le 26 janvier 1400 ; et enfin de la Mothe de Chalandray dont il rend aveu au comte de Poitou, Jean de Berry le 3 mars 1406.

Blason Gascougnolle d'après Beauchet-Filleau : « de gueules, à la fasce d'or, chargée de 3 étoiles rangées d'azur »

* * * * *

Marie d'Argenton, leur fille unique, dame de Hérisson, de Gascougnolle et de Tillou se marie trois fois : (d'après Duchesne, 4 fois : n°1 Bertrand de Cazelis ; n°2 Guillaume de Martreuil ; n°3 Jean de Torsay ; n°4 Jean Arignon). Le premier paraît être une erreur, nous ne retiendrons que les 3 suivants.

* * * * *

- **1° noce à Guillaume de Martreuil**, Chevalier Sgr d'Aizie et Ruffec. Celui-ci avait prêté le 28 oct.1361, à Ruffec, entre les mains de Jean Chandos, le serment d'obéissance au roi d'Angleterre. Le 11 avril 1369, le roi Charles V donna à Louis de Maillé et à Guillaume de Martreuil tout ce qu'ils pourront enlever aux Anglais par exploits de guerre dans le duché de Guyenne, sauf les villes fermées.

Blason Martreuil suivant Beauchet-Filleau (Nicolas de Sainte-Marthe) : « d'argent au chevron de gueules accompagné de 3 tourteaux de sinople, au chef vairé d'or et d'argent » ?. Ithier de Martreuil, évêque de Poitiers portait « de sable fretté d'or » ?

Il avait épousé en 1° noce, Jeanne d'Archiac, dont il n'eut pas de postérité. Le 14 août 1408, Guillaume de Martreuil rendit hommage, à cause de Jeanne d'Argenton, sa femme, pour la ville d'Argenton. Le frère de Guillaume était Ithier de Martreuil, évêque de Poitiers.

De Marie d'Argenton et Guillaume de Martreuil 4 enfants :

1- Mathelin *alias* **Mathurin de Martreuil, Sgr d'Hérisson**. Le 8 nov.1424, Ithier de Martreuil, son tuteur, Evêque de Poitiers, donnait procuration pour faire hommage du fief Hérisson, relevant de Thouars, à devoir de rachat. Le 1° fév.1430, Jean d'Argenton et charlotte de Melle étant décédés vers 1429, Mathurin, son frère Jean et sa sœur Jeanne réclamaient une part de l'héritage de ceux-ci, leurs grands-parents, contre leur mère, Jean d'Arignon, son troisième mari, et Jeanne de Torsay, sa fille du second lit. Mathurin dut mourir sans postérité.

2 - Jean de Martreuil. Le 6 avril 1434, il poursuivait sa mère Marie d'Argenton et son mari Jean Arignon ainsi que le sieur de Mortemart et Jeanne de Torsay en restitution d'une somme de 3000 livres qu'Ithier de Martreuil son oncle avait jadis prêté à Jean d'Argenton et à Charlotte de Melle, père et mère de Marie d'Argenton, et ce en qualité d'exécuteur testamentaire du dit Ithier (l'ancien évêque de Poitiers).

3 - **Jeanne de Martreuil**, dite dame d'Aizie, de Hérisson, la Saisine (Vautebis 86), la Liborlière (Pamproux), Leigné (Lhoumois), Argentière et le Plessis Olivier (Chiché 79). Elle se marie deux fois :

- **A**, avec Antoine de Vivone. Il est victime de la jalousie et de la haine que porte la Trémouille au comte Arthur de Richemont. Fidèle représentant de ce dernier, il est décapité à Poitiers en 1431.

- **B**, ~1436, à **Aymar de la Rochefoucault**, chevalier, seigneur de Montbazou, Sainte-Maure et Nouastre. Du chef de son épouse Jeanne de Martreuil, il rend hommage lige au Cte d'Angoulême, le 14 avril 1436, pour son château d'Aizie et le 25 juin 1443 à Chales d'Anjou pour Argentières. Le 21 avril 1447, il fit aveu de Leigné et de Mauvergne. Veuve, Jeanne rend hommage lige en 1459 de son fief de Plessis-Olivier.

Nous lisons dans le dictionnaire de sigillographie de François Eygun : Aubigné (Anseaulme d'), sénéchal de Hérisson pour Jeanne de la Rochefoucaud dame de Crémilles et de Hérisson « Ecu au lion, timbré d'un heaume à lambrequin, le tout presque indistinct ».

Jeanne de la Rochefoucault, fille d'Aymar est dite Dame de Hérisson. Elle épousera Jean du Fou, qui suit ...↓

4 - Guillemette de Martreuil, qui épousa Guy de Vivonne, Sgr de Fors et de Saint-Gouard. Elle était veuve en 1405.

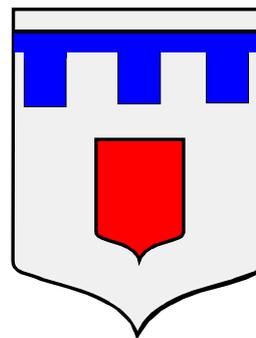
* * * * *

- **2° noce** ~ 1405, Marie d'Argenton épouse **Jean de Torsay**, Chev, sénéchal du Poitou, grand maître des arbalétriers. Mort † 1428, dont une fille Jeanne de Torsay, mariée à André de Beaumont, puis à Jean de Rochechouart de Mortemart.

Jean de Torsay, 2° époux de Marie d'Argenton, héritière de la châellenie, était l'un des plus fidèles du Dauphin. Il est supposable que Marie d'Argenton avait placé là sa garnison, pour défendre, les intérêts de Secondigny et de Richemont.

Pour comprendre cette période complexe de l'histoire du Poitou, nous conseillons de lire la monographie de La Mothe-Saint-Héray du docteur Prouhet parue sans le Mémoire Historique et Scientifique, Niort, 1906.

Blason de Torsay suivant l'armorial Jougla de Morénas : « d'argent à l'écusson de gueules en abîme, au lambel (alias : à la bordure) d'azur » ; alias « d'argent à la bordure d'or et un écusson de gueules en cœur »



Renée de Torsay leur fille dite Dame de Montbazou et de Sainte-Maure, mariée d'abord à Guillaume de la Marck, Sgr de Lunain, épousa en 2^o noce, Louis de Rohan Sgr de Guéméné.

Le 2 juillet 1405, un accord est conclu. Le duc de Bretagne promet de remettre entre les mains du sire de Pouzauges chargé de l'exécution du traité, les forteresses de Vouvent, Secondigny et autres, occupées par les gens de son frère. Le sire de Pouzauges reçut également la mission de faire démanteler, pour mieux assurer la paix du pays, les petites places et églises fortifiées.

* * * * *

- 3^o noce en 1429 à **Jean Arignon**, chevalier seigneur de l'Espinaye et du vieux Châtel de Leigné (Lhoumois) et **Seigneur de Hérisson en août 1439**. D'un premier mariage, il eut un fils Aimery, Ecuyer, dit l'Espinaye, qui était en 1413, âgé de 18 ans, page chez Jean de Torsay, abbé de Montierneuf à Poitiers.

* * * * *

1392, le 15 mai, sous la présidence du seigneur de Parthenay, mariage de Guillaume de la Court, Sgr du Fontenioux, Tennessue, Chour, etc..., capitaine du château de Parthenay et gouverneur de la ville, avec Jeanne Amelin, fille de Jean le Jeune, l'un des principaux habitants de Parthenay, et de Jeanne de Hérisson. Etant veuve, elle épousa en 2^onoce, vers 1429, Pierre Guyon, écuyer qui fut à cause d'elle, Sgr de la Bretonnière.

1400, Bélisaire Ledain, rapporte que plusieurs actes anciens dont un aveu de 1400, donne à Hérisson, le nom de ville. Archives du château de la Bretonnière de Chalandray, aveu de Châteauneuf de l'an 1400 environ.

1417, depuis 2 ans, la guerre d'escarmouches entre Jean l'Archevêque et les garnisons du comte de Richemont qui avait reçu les terres de Gâtine du Dauphin de France, rend la vie impossible aux paysans.

Les paysans de Gâtine, exaspérés par les ravages des gens d'armes, se réunissent parfois avec l'autorisation de leurs seigneurs, pour opposer la force à la force. Leurs armes consistaient en de simples bâtons ferrés en forme de demi-lances. Un de ces rassemblements se forma au mois de mars 1417, pendant la semaine de la Fête-Dieu, au village de Villefranche, paroisse de Boismé, pour résister aux agressions des garnisons de Secondigny et de Hérisson.

Cet épisode de la guerre civile entre Armagnacs et Bourguignons amène le traité, signé à Angers le 2 juillet, apportant un terme à la lutte locale de deux ans entre le Comte de Richemont et le sire de Parthenay du parti des Anglais. Le contrat est passé entre le Dauphin Charles et le duc de Bretagne.

Sont témoins du traité : Jean de Torsay, les évêques de Laon et de Clermont, les Vicomtes de Thouars et d'Aunay, les Seigneurs de Pouzauges, de Maillé, de Mortemer, et Guillaume d'Argenton, etc.

1419, le siège de Parthenay étant mené par les troupes royales, Jean l'Archevêque est contraint, de s'incliner et de confirmer la vente de tous ses domaines, au pouvoir royal, ne conservant que l'usufruit.

* * * * *

Fin de la branche d'Argenton, Seigneurs de Hérisson. La seigneurie va retourner à la branche principale d'Argenton-Château, aux héritiers du N°14 Guillaume et de son épouse Jeanne de Naillac (mariage en 1403, à Chiché)

* * * * *

Notes généalogiques relevées dans les archives de la Maison Chabot.

Descendance de Guillaume d'Argenton sieur du dit lieu et Jehanne de Neillac sa femme qui eurent un fils et trois filles.

1° Antoine, seigneur d'Argenton, marié à Marguerite de Razillé, qui décéda sans enfant.

2° Brunissende d'Argenton, femme de Messire Thibot Chabot, suite...↓

3° Antoinette, femme de Messire Jehan de Montenay, sans enfant.

4° Louyse, femme de Bertrand de la Haye, sr de Mallelieur, sans enfant

De **Brunissende d'Argenton et Thibaut Chabot** sortirent 1 garçon et 2 filles

1° Loys Chabot, leur fils, père de René Chabot, qui mourut jeune, après le dit Loys, son père.

2° Catherine Chabot, femme de Messire Charles de Chastillon, aînée, d'où vint Jehan de Chastillon, mary de Jehan de Rochechouard, et d'eux :

A Tristan de Chastillon, mort sans enfant.

B **Claude de Chastillon**, son frère, marié à Gabriel de Sanzay, dont vint un autre Claude de Chastillon.

3° **Jehanne Chabot**, femme de Messire Jehan de Chambes, sieur de Montsoreau, puisnée, dont viendront :

Un fils, Jean de Chambes.

Une fille **Hélène de Chambes**, femme de **Philippe de Commines** dont une fille, Jehanne de Commines, mariée à Messire René de la Brosse, Comte de Penthièvre.

* * * * *

De 1473 à 1515, Episode Philippe de Commines

1473, Le Chroniqueur, Conseiller de Louis XI, **Philippe de Commines**, °1447 † 1511, épouse le 27 janvier **1473**, (Beauchet-Filleau note le mariage, le 24 février 1479 à Chinon), Hélène de Chambes, fille de Jean de Montsoreau et de Jehanne Chabot. Il devient par son épouse et sur ordre du roi, seigneur d'Argenton. Louis XI † en 1483.

Parmi les biens de la baronnie d'Argenton, figurent les fiefs : de **Hérisson**, l'Hérigondeau, le Beugnon, Pressigny, Gourgé, etc. qui relevait de Parthenay et dont l'ensemble valait 50.000 écus.

Etude de Jean Dufournet « La Vie de Commines » S.E.E.S. La Sorbonne 1969.

Le comte de Dunois n'exigea pas de lui le paiement du rachat auquel il avait droit, comme seigneur dominant. Commines possédait également, en vertu du même titre, la châtellenie des Mottes-Coupoux avec la Mothe-Brisson La Chapelle-St-Laurent.

Par son mariage, l'historien entrait dans une vieille famille Poitevine. Sa belle-mère était la fille de Thibaut Chabot, tué à Patay, et de Brunissende d'Argenton, la belle-sœur de Ch. De Châtillon, sieur de Blatigny, la sœur de Louis II Chabot, chambellan.

De cette date de 1473, à celle de sa mort en 1511, Commynes se battra, de procès en procès contre Jean de Châtillon qui a hérité des droits de Louis II Chabot et revendique le grand fief d'Argenton. L'histoire de ces procès est rapportée dans les Archives Chabot, CDRom éditée par les Archives de la Vendée, à la Roche-sur-Yon.

Le 13 août 1504, Jeanne de la Clite de Commynes, fille unique du chroniqueur, épouse à Poitiers, René de Brosse dit de Bretagne, Comte de Penthievre, Sgr des Essats, Châteaumur, Palluau, Bournizeau, Rié, Poiroux, etc...

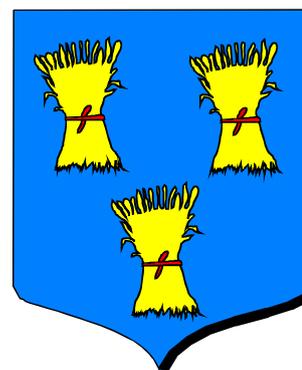
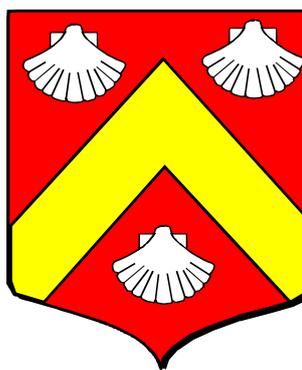
Le 23 août 1508, suite à un procès contre Jean de Châtillon qui a hérité les droits de Louis II Chabot, le Parlement dépossède Commynes de sa terre d'Argenton qui, en attente d'un règlement, est placé dans la main du roi. Commynes et son épouse restent locataires de ces biens.

Le 18 octobre 1515, Commynes décédé à Argenton, est inhumé à Paris (Beauchet-Filleau donne la date du 17 oct.1509)

Blason de Commynes « de gueules au chevron d'or accompagné de 3 coquilles d'argent » Ce blason est visible sur la litre funéraire Guichard en l'église de Gourgé, parmi les seigneurs ayant possédés la seigneurie. Sur un sceau donnant quittance de 26/12/1477, figure un écu à 3 coquilles, dans une bordure, timbré d'un heaume de profil, cimé d'une tête de lion, supporté de 2 lions.

Blason de Chambes « d'azur semé de fleurs de lis d'or, au lion d'argent couronné d'or ».

Blason de Brosse « d'azur à 3 gerbes d'or liées de gueules » à l'origine les gerbes avait été des brosses ou fagots d'épines.



Le 21 juillet 1515, le Parlement, condamne sa veuve Hélène de Chambes et son gendre René de Brosse, Comte de Penthievre, à rendre à Jean de Châtillon le château d'Argenton et **la moitié des autres biens** qui avaient appartenu à Antoine d'Argenton.

Jean de Brosse, leur fils, Comte de Penthievre, gouverneur de Bretagne épousa Anne de Pisseleu, duchesse d'Etampes, maîtresse de François 1°, sans postérité...

Jeanne de Brosse, épouse le 11 mars 1531, **René de Laval**, Sgr de Bressuire, Maillé et la Motte-St-Héray. René de Laval meurt peu après, sans postérité.

Anne de Laval, frère de René ci-dessus, épouse le 13 janvier 1530, Philippe de Chambes Sgr. de Montsoreau, de la Grève, etc...Anne de Laval † 1558.

Gilles II de Laval († 1559), autre frère, hérite de son frère Jean et de son père. Il épouse Louise de Ste-Maure, dont un fils, René, épousa vers 1559, Renée de Rohan, veuve de François de Rohan, Sgr de Gié, et fille de Louis, Sgr de Guéméné, et de Catherine de Laval.

Hérisson passe ainsi entre les mains de la famille Montmorency, branche de Laval de Bressuire, et Renée de Rohan devient dame de Hérisson.

* * * * *

1515, fin partiel de l'épisode de Commines avec Hérisson

* * * * *

1491, le 12 décembre, a été reçue la monstre des Nobles du Ressort de la Vicomté de Thouars par Messire Jean de Beaumont, Chevalier, Seigneur de Glenay ; notons la présence de : **Louys de Pouygnos Sieur de Hérisson** en archer ; de même pour Parthenay : François de Longeville, Pierre du Pont, Guyot de Nuchèze, Artus Goulard, Jacques Roüaut, Geoffroy de Mazière Sr dudit lieu, Geoffroy Guychard Sr de la Cousdrelle, Mathurin de la Granges et Vincent Bonnet sieur de la Chapelle-Bertrand, tous en archers.

1493, Jean Esteau Sgr. de la Vergneraye ? devait hommage à l'abbaye de Bourgueil-en-Vallée, pour son fief de la Maugie et d'Hérisson (B.-Filleau, gén. Esteau)

1515, le Parlement condamne la veuve de Philippe de Commines et René de Brosse son gendre seigneur de Penthièvre, à rendre à Jean de Châtillon héritier de Louis II Chabot, le château d'Argenton et une partie de ses dépendances. Jean Dufournet dans son livre « Vie de Commines », Soc. Edit. Enseignement Supérieur, 1969, page 59.

* * * * *

Retour pour un temps, de Hérisson à la famille d'Argenton et de ses héritiers :

De **Aymar de la Rochefoucault** seigneur de Hérisson, suit 4 enfants :

- Jeanne qui épouse **Jean du Fou**, fils de Jacques du Fou Sgr dans le Finistère. Jean du Fou est Chevalier, Sgr de Rustephan (29), Noustre, Montbazon, Ste-Maure en Touraine, Leigné (1467) et Hérisson dans la Gâtine de Parthenay par son épouse Jeanne de la Rochefoucauld. Jean du Fou est conseiller du Roi, bailli et gouverneur de Touraine, capitaine de Cherbourg, était premier échanson du roi Louis XI et grand échanson de France sous Charles VIII.

1474, le 7 août, aveu de Michel de Liniers seigneur d'Airvault, reçu par Harret Guillaume, sénéchal du fief et terre de Hérisson, pour **Jean du Fou**, écuyer, licencié es lois : « écu au lion couronné » (très frustré) dictionnaire de sigillographie.

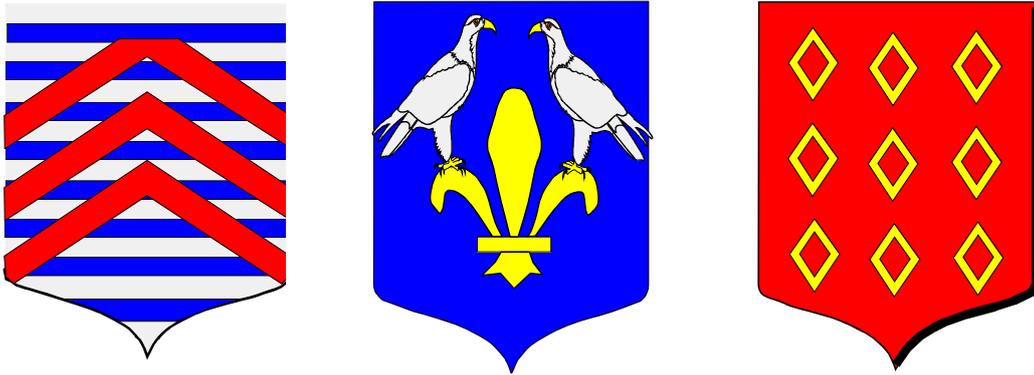
1518, De Jean du Fou, une fille, **Renée du Fou** qui rend aveu de : Montbazon, Sainte-Maure en 1499 ; de Hérisson de 1518 et de Crémille en 1522. Renée du Fou, épouse **Louis III de Rohan** Guéméné.

Louis de Rohan, chevalier est seigneur de : Guéméné ; Montbazon ; Sainte-Maure ; Nouastre ; la Haye ; Hérisson ; Crémille ; Leigné, 1539-1564.

Blason la Rochefoucault « burelé d'argent et d'azur de 10 pièces à 3 chevrons de gueules, le premier écimé ».

Blason famille du Fou « d'azur à la fleur de lis d'or, surmontée de deux éperviers d'argent affrontés, posés sur les branches, becqués et membrés d'or ».

Blason de Rohan « de gueules à 9 mascles d'or, 3, 3, et 3 »



Nous voyons ainsi, les deux familles qui se sont battus pendant plus de 50 ans pour la possession d'une partie de la seigneurie d'Argenton, s'unir après des alliances complexes. Nous devons noter qu'à cette époque, la durée de vie était courte, et les héritages changeaient de mains fréquemment.

François Garnier de Maurivet acquiert de Louis de Rohan, la forteresse, Châtel et seigneurie de Leigné qui passera en 1580 aux enfants de Mathurin Pidoux.

1573, le 3 septembre, décès de Renée de Rohan, dame de Hérisson, épouse de Jean de Laval. Celui-ci reçoit ce jour là, l'hommage de Bonaventure Landerneau, tuteur de René de la Voyrie, pour l'Aumônerie, la Chambaudière et la Combe, en présence de François de Vignault, juge châtelain dudit lieu d'Hérisson (Archive du Tablet). Jean de Laval, Mis. de Nesle, Cte de Joigny et de Maillé, Vicomte de Brosse, Baron de Bressuire, la Roche-Chabot, la Mothe St-Héray, Sgr de Loué † 20 sept. 1578.

Blason de Laval « d'or à la croix de gueules, accompagnée de 16 alérions d'azur qui est Montmorency, la croix chargée pour les Laval de 5 coquilles d'argent »

Blason famille Rohan « de gueules, à 9 mascles d'or, 3, 3, 3 »

1540, dans le dictionnaire de Beauchet-Filleau, nous notons sous réserve : Drouin Alain, Sgr de Hérisson, épousa vers 1540 Isabelle Mangot, fille de Claude Sgr de Charnière, receveur à Loudun, et de Françoise Dreux dame de Nueil-sur-Dive.

1556, 22 novembre, **Charles du Bouchet**, seigneur de Puygreffier hérite de son épouse, de la moitié des Mottes-Coupoux de la Chapelle-Saint-Laurent.

* * * * *

Fin définitive de l'Epoque : Argenton, Commines, Chabot, Laval, Rohan etc.

* * * * *

1570-1580, **Artus de Cossé**, baron de Gonnord, comte de Secondigny (acheté en 1565) est seigneur de : **Hérisson**, les Mottes-Coupoux et Brisson, par son épouse **Françoise du Bouchet**, fille de Charles du Bouchet, Sgr. de Puygreffier (Bocage Vendéens), Saint-Gemme, et la Chassée, et de Jehanne du Bellay.

Arthus de Cossé achète aussi en juin 1561, le fief de Piogé à Availles-Thouarsais, appartenant en partie à son épouse, Marie du Bouchet.

Blason famille Bouchet, branche de Ste-Gemme suivant Beauchet-Filleau « semé d'hermine et de croissants de gueules » ; pour l'armorial Denais « d'or

papelonné (forme d'écailles) de gueules, semé d'hermine de même » aussi « d'argent à 2 fasces de sable » enfin « d'argent à 3 annelets de sable », etc. pour d'autres branches.

1577, durant les guerres de religion, les protestants ayant repris les armes, le prince de Condé (protestant), venant de Thouars, traversa la Gâtine et logea à **Hérisson**, le dimanche 3 mars 1577. De là, il alla par Saint-Maixent, à Melle, dont il s'empara. Mais cette ville fut reprise dès le 25 mars par le protestant, Louis de la Trémouille, qui y périt.

1590, Henri IV, rétablit et conforte Parthenay comme chef-lieu d'élection (circonscription financière); mais les paroisses du sud, tel Saint-Pardoux, Allonne, Secondigny et **Hérisson** revinrent à l'élection de Niort.

1594, Grimaud François passe acte le 28 juillet avec Simon Philippe, Ec., Sgr du Pont d'Hérisson et le 30 mars 1596 (Rochard, not. à Airvault), avec demoiselle Roberte Dubreuil (Beauchet-Filleau).

Artus de Cossé 1^o comte de Secondigny (°1512 † 1582) = 3 filles :

1^o Renée de Cossé, Comtesse de Secondigny, dame de Saint-Cyr près de Luçon, mariée à Charles de Montmorency, comte de Damville. Elle hérite de « Piogé » et de Secondigny après 1598, Renée de Cossé décède en 1622.

2^o Jeanne de Cossé, dame de Gonnor, mariée d'abord, le 30 mars 1572, à Gilbert Gouffier, duc de Roannez, seigneur d'Oiron ; puis en 2^o noce, à Antoine de Silly, comte de la Rochepot, baron de Mirebeau etc. De son 1^o mariage, un fils Louis.

3^o Madeleine de Cossé, épouse le 20 mars *alias* 19 mai 1578 Jacques de l'Hospital, Marquis de Choissy., chevalier des ordres du roi, capitaine de 50 lances. Il fut chambellan du roi et gouverneur d'Auvergne. Veuf il épouse en seconde noce avant 1607, Françoise le Picard. Deux enfants de Madeleine de Cossé :

A - Charles, marquis de Choissy.

B - Francienne, future Comtesse de Secondigny.

1598, Charles de Montmorency (†1605) seigneur de Hérisson de Danville, Méru, comte de Secondigny, et des Mottes-Coupoux et Brisson, amiral de France, rend aveu de Hérisson pour son épouse Renée de Cossé, fille d'Artus de Cossé.

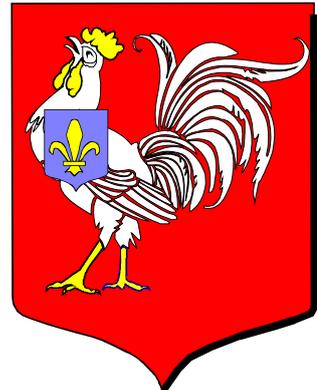
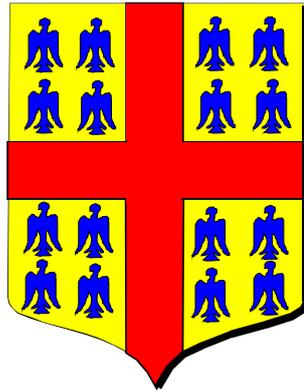
1605 à 1624, Renée de Cossé, veuve de Charles de Montmorency.

Blason Montmorency « d'or à la croix de gueules, cantonnée de 16 alérions d'azur ».

1624 à 1633, Francienne de l'Hospital, fille de Jacques de l'Hospital et de Madeleine de Cossé, épouse de Jacques Le Roy Sgr. de la Grange Quincy, est dame de Hérisson. Le fief de Hérisson aura passé entre les mains de tous les descendants d'Artus de Cossé ! avant de passer en celles de la famille Sauvestre de Clisson.

Blason de l'Hospital « de gueules au coq d'argent, crêté, barbé et membré d'or, portant au col, un écusson d'azur chargé d'une fleur de lys d'or ».

Blason Artus de Cossé « de sable à 3 fasces d'or denchées vers le bas ».



La Circonscription Judiciaire est transférée pour un temps de Secondigny à Hérisson qui devient Châtellenie judiciaire comprenant : à Parthenay une petite partie du quartier de la citadelle (la maison où était l'ancien hôpital) et de la paroisse du Sépulture ; les paroisses de Hérisson, Pougnes, Saint-Aubin, Secondigny, Clessé, le Beugnon, Neuvy, la Boissière-en-Gâtine, Saint-Pardoux, Aubigny, la Chapelle-Bertrand, Cherves et Cramard en totalité ou en partie.

Ces châtellenies devaient plaider en appel à Parthenay. (Bélissaire Ledain)

1640, René Sauvestre de Clisson, commune de Boismé, chevalier, rend aveu en août 1640 pour Hérisson. Il fut inhumé le 2 mai 1645 en l'église de La Chapelle Saint-Laurent, de même que son épouse le 2 mai 1662.

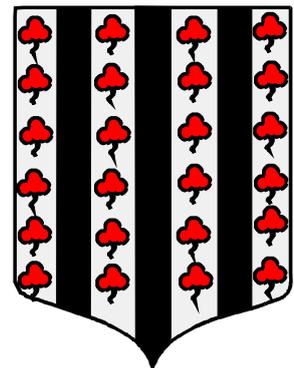
1651, fils de René Sauvestre, Jacques Bernard, épouse en 1662, Charlotte d'Escoubleau de Sourdis. La seigneurie des Mottes-Coupoux est érigée en comté par Louis XIV en 1650, en remerciement des services rendus par la famille. Le frère aîné de Jacques Bernard, avait trouvé une mort glorieuse à la célèbre bataille de Fribourg en juillet 1644.

Le roi confie le 2 avril 1661 à Jacques Bernard de Sauvestre le commandement d'une compagnie de chevaux-légers dans le régiment du duc d'Enghein, puis le 2 avril 1652 celui d'un régiment de cavalerie. (Bélissaire Ledain)

Blason Sauvestre de Clisson « palé d'argent et de sable de 6 pièces, l'argent chargé de trèfles de gueules sans nombre ».

1668, Jean-Honoré Sauvestre de Clisson, écuyer, seigneur de Hérisson.

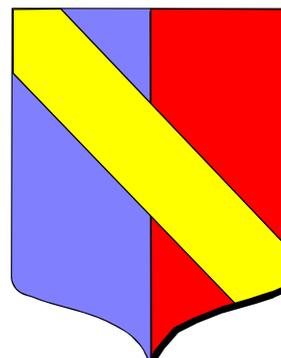
1702, Jacques-Bernard Sauvestre de Clisson, épouse le 18 février 1662, Charlotte Escoubleau de Sourdis. Il décède en 1698. Le fief d'Escoubleau est paroisse des Echaubrognes, et celui de Sourdis était un vieux castel de Mauzé-Thouarsais.



1706, Charlotte d'Escoubleau de Sourdis, comtesse douairière de Clisson, dame de Hérisson, décède le 5 juillet 1706, au château de Hérisson, et ensevelie dans l'église Saint-Georges dudit lieu.

L'une des branches de la famille Escoubleau de Sourdis a donné 5 évêques, dont un archevêque, qui ont dirigé la Contre-Réforme en Poitou au XVII^e siècle.

Blason de la famille Escoubleau de Sourdis
« parti d'azur et de gueules, à la bande d'or brochante sur le tout »
couronne de marquis, cimier un lion issant.



1711, septembre, Anne-Marguerite Grassineau, comtesse douairière de Clisson, veuve de Jean-Honoré Sauvestre de Clisson, chevalier, seigneur de Hérisson, grand sénéchal d'Aunis, rend aveu de son domaine.

Blason Grassineau pour l'armorial Beauchet-Filleau « d'argent au lion de gueules, accompagné de 2 mouchetures d'hermines de sable, posées au 2^e canton » ; l'armorial Potier de Courcy donne « d'argent au sanglier de gueules ».

1716, Charles Bernard Xavier Sauvestre de Clisson, seigneur de Hérisson, grand sénéchal d'Aunis. Le fils aîné meurt à la bataille de Fontenoy en 1745, deux filles s'étant faites religieuses, Agathe la dernière enfant, à la demande de sa mère, accepte de se marier.



1746, Agathe Geneviève Sauvestre de Clisson, dame de Clisson, Comtesse des Mottes-Couppoux, seigneur de Hérisson, fille de Charles-Bernard-Xavier, grand sénéchal d'Aunis et de Marennes, épouse le 15 février 1746, François Alphonse Salgues, marquis de Lescure, originaire de l'Albigeois. Colonel de dragons.

Le marquis de Lescure fut tué presque aussitôt après son mariage à la bataille de Plaisance, le 16 juin 1746.

Agathe Geneviève, comtesse douairière de Lescure, qui n'a pas émigrée, possédait encore Hérisson jusqu'à sa mort en 1791. Sur sa tombe, à Boismé, les habitants ont gravé « *Ci-gît la mère des pauvres* » De son bref mariage naquit Louis Marie Joseph, marquis de Lescure, né posthume.

1765, Louis Marie Joseph de Salgues, marquis de Lescure, est né le 13 octobre 1746 à Paris, filleul de Louis XVI^e et de madame Victoire. Il épouse en première noce, le 17 juin 1765, Jeanne Marie de Durfort de Civrac °12 oct. 1748 † 26 oct.1766, fille du duc de Civrac, ambassadeur de France à Venise, qui meurt en lui donnant un fils :

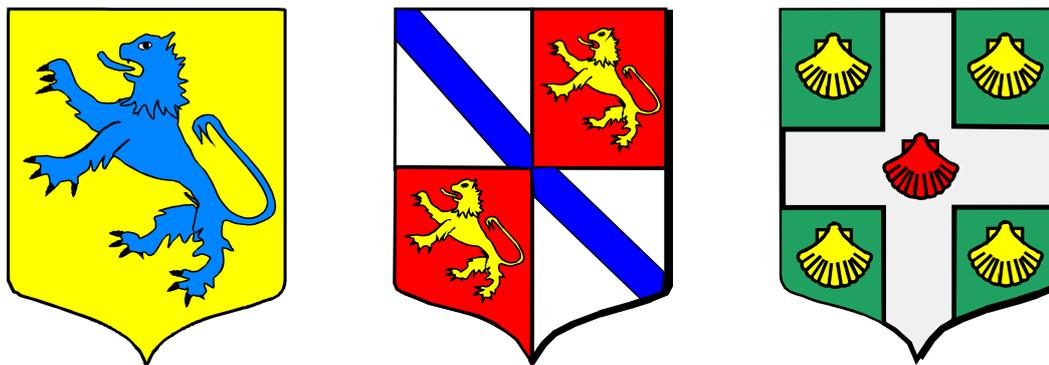
Louis-Marie de Salgues, marquis de Lescure. ° 26 oct.1766, dernier du nom, épouse le 25 oct.1791, Marie-Louise-Victoire de Donnissan °25 oct.1772 à Versailles, fille unique d'un maréchal des armées du roi et petite fille du duc de Civrac. La famille de Donnissan est établie à Citran, terre de 2.000 hectares en Médoc.

1793, Louis Marie, Marquis de Lescure, seigneur de Hérisson, capitaine de cavalerie, célèbre général Vendéen, habite ordinairement dans la paroisse de Boismé, en son château de Clisson, qui est brûlé le 2 juillet 1793. Il meurt le 4 novembre 1793 durant la « virée de galerne », des suites de ses blessures.

Blason Salgues de Lescure « d'or au lion d'azur »

Blason Donnissan « écartelé : 1 et 4, d'argent, à la bande d'azur ; aux 2 et 3, de gueules au lion d'or ».

Blason de la famille Vergier, branche de la Rochejacquelein « de sinople à la croix d'argent chargée en cœur d'une coquille de gueules, et cantonnée de 4 coquilles d'argent » voir dessin ci-dessus.



* * * * *

Après la Révolution,

Marie Donnissan, veuve du marquis de Lescure se remarie le 1^o mars 1802, à Louis du **Vergier**, marquis de la **Rochejacquelein** °1777, frère cadet d'Henri, général des armées vendéennes, mort à 21 ans.

Louis devient ainsi propriétaire du château de Hérisson. Ils passent leurs temps entre le château de Clisson à Boismé et celui de Citran, près de Bordeaux.

Louis † le 4 juin 1815 au combat des Mathes, près de Challans, en essayant de soulever la Vendée contre Napoléon. Son jeune frère, Auguste de la Rochejacquelein °1784 † 1868, combat dans les rangs de la Grande Armée de Napoléon, et fut mêlé, en Gâtine, à la tentative infructueuse de la duchesse de Berry, de placer sur le trône, son fils Henry V, duc de Bordeaux.

De ce 2^o mariage sont issus huit enfants nés au château de Citran :

Henri du Vergier de la Rochejacquelein °1805 à Bordeaux (il assure la suite de la famille)

Louis °1809, page du roi † en 1833 au Portugal.

Louise Marie Laurence, née le 16 janvier 1803, mariée le 13 juin 1822 à Alfred Emilien, vicomte d'Albertas qui suit ...↓

Anne °1804, mariée en 1829, à Achille Baron de la Riboissière.

Régine °1807, mariée en 1827 à François comte de Foucault.

Angélique ° 1810, marquise de Chauvelin.

Maria °1813, mariée en 1836 à Albert, marquis de Malet.

Louise °1814, mariée au comte de Pontacq.

1842, suite au partage de ses biens en 1841, Madame la marquise de la Rochejacquelein († le 15 février 1857 à Orléans à 84 ans), donne le domaine de Hérisson à sa fille la **Comtesse d'Albertas**. (Mémoires de la Marquise de la Rochejacquelein, Mercure de France, rééditées en 1988)

Les principaux membres de la famille de la Rochejacquelein sont inhumés dans un caveau sous la chapelle familiale, dans l'église actuelle de Saint-Aubin-de-Baubigné, canton de Mauléon, reconstruite en 1855.

Blason d'Albertas « de gueules à un loup d'or ravissant » (d'Hozier 5° registre, avec ou sans proie suivant les armoriaux)

1855, la comtesse d'Albertas, vend le château et la borderie de Hérisson à Jean Fouchereau et Hélène Riveron son épouse, demeurant à la Chapelle Saint-Laurent. Ils vendent aussi leur terre de Pitié à la commune de la Chapelle Saint-Laurent.

1880, 30 janvier, Melle Jeanne Hélène Fouchereau hérite de Hérisson.

1908, Madame Clerc reçoit le domaine de sa tante, Jeanne Fouchereau.

1920, Joseph Guignon achète le domaine le 12 janvier.

1950, Madame Turpault hérite du domaine au décès de son père.

* * * * *

Eglise Saint-Georges de Hérisson



- **1041**, première attestation dans le cartulaire de l'abbaye de Saint-Maixent, suivi en 1102 par une attestation de l'abbaye de Bourgueil.

Proche du château du XIII^e, l'ancienne église paroissiale « d'Héricon » possède un cœur du XII^e siècle, terminé par une abside à cinq pans, amorti aux angles par des colonnettes dont le fut se rétrécit à son tiers supérieur. Les murs ont été relevés au-dessus de la corniche à modillons uniques. Quelques-unes des fenêtres, toutes très étroites, ont leur centre évidé.

A l'intérieur, la voûte de l'abside est sillonnée d'épaisses nervures à biseaux. Les chapiteaux des colonnes sont simplement épannelés. On remarque plusieurs plates-tombes dont l'une porte les épitaphes de Jacqueline Arouet, † 1625, arrière-grand-tante de Voltaire. Une autre est celle de Charlotte d'Escoubleau de Sourdis, comtesse douairière de Clisson, dame de Hérisson, † 5 juillet 1704 en ce château ; aïeule maternelle du chef vendéen Lescure qui posséda Hérisson.

Le clocher-mur ajouté après coup XV^e siècle, supporte une cloche fondue en 1571, classée monument historique. Sur la chape on y lit « SANCTE GEORGI, ORA PRONOBIS-1571-MEEIT.I.TARIN-IDE » Ecu triangulaire portant en chef le Tau accompagné de 3 besants.

- **1665**, le 10 mars, l'archiprêtre de Parthenay, visite l'église d'Hérisson, où il y trouve M. Pierre Fontenay, qui laisse cette paroisse pour celle de Traye. Il réside dans cette paroisse d'Hérisson un autre prêtre, nommé Pierre Florisson.

- **1686**, l'église est bien ornée, et la fabrique a un assez bon revenu. Le cimetière est dans le milieu du bourg, où passent de grands chemins et où se tiennent plusieurs foires. La cure est très pauvre, n'ayant que 100 livres de revenu, et le curé, pour subsister, prend une partie du revenu de la fabrique. (voir ci-après note de l'abbé Drochon)

- **1698**, Guillaume Riandière est curé Il y a 45 communions pas d'hérétique

- **1731**, Urbain Dubois est curé. Le clocher est sur le bout de l'église, vers la porte, avec deux cloches. L'église est toute voûtée. Il y a la chapelle Notre-Dame et celle de la Chauvelière (?) possédée par le sieur Roux, qui n'y fait aucun service, quoi qu'elle soit de 12 pistoles de ferme. Le dit Roux, prieur de Breloux (près de St-Maixent), a sur la même paroisse une autre belle chapelle, qui est aujourd'hui en ruine, dont le revenu est affermé avec la Chauvelière, 600 livres. Il y a une belle bannière de Saint-Georges. Le Seigneur du lieu est M. de Clisson (Bernard Sauvestre), qui mit en l'église la litre de ses armes.

- **1735** et **1740**, les visites montrent que les choses restent dans le même état et le sieur Roux ne semble pas se préoccuper de desservir ses deux chapelles.

- **1902**, l'église Saint-Georges est rattachée à la paroisse de Pougnes.

- **1995**, Restauration complète de la petite église.

Note de l'abbé Bénoni Drochon (historien, curé de l'Absie) en 1884, dans son inventaire des visites de l'ancien archiprêtré de Parthenay, au sujet d'Hérisson : Certes ces chemins traversant le cimetière et la tenue de foires ne témoignent pas d'un respect suffisant pour le champ de repos des chrétiens ; mais qu'auraient pensé ceux de l'époque dont nous nous occupons, s'ils avaient prévu ce que nous avons vu en 1877, dans ce même cimetière, dont on vendait à charretées la terre sacrée, mélangée de la cendre et des ossements des morts ! O siècle utilitaire !

* * * * *

Fabrique de Saint-Georges de Hérisson

1622, Procès fixant les droits de la fabrique de Saint-Georges de Hérisson,

Dés l'année 1622, un procès considérable, qui, d'appel en appel, était allé de Hérisson à Poitiers, et de là au Parlement de Paris, avait fixé les droits de la Fabrique de Saint-Georges de Hérisson, dont les intérêts étaient alors gérés par maître Pierre Florisson, sieur du Pont, demeurant à Hérisson, procureur fabriqueur de ladite paroisse. Celui-ci avait intenté un procès à :

Pierre Mullot, fermier de la Seigneurie de la paroisse de Vernou,

Charles Micheau, sieur de la Volenchère.

Jacques Sabouraud et Jacqueline Deboeuf, son épouse

pour revendiquer les arrérages dus par eux sur le village de la Guérinière, paroisse de la Rajace (Largeasse). Le 28 novembre 1620, René Sorin, comme fabriqueur, avait déjà, par l'exploit porté par Bisleau, sergent, fait assigné Louis Deboeuf, Jean Mullot et Etienne Roy.

Après divers plaidoiries, le Parlement de Poitiers condamna les tenanciers de la Guérinière à payer la somme de 888 livres 7 sols 3 deniers tournois pour les arrérages dus depuis 1602 à la fabrique de Hérisson.

Enfin Louis XIII, par une lettre de provision, datée du 15 janvier 1627, confirma la sentence de Poitiers contre les débiteurs de la fabrique.

Voici la copie de la quittance que le sieur Florisson, sieur du Pont, donna, le 28 février 1624 à l'un des débiteurs :

« Je soussigné Pierre Florisson, sieur du Pont, au non et comme procureur de la fabric de Saint-Georges d'Hérisson, congnois et confesse avoir heu et receu de sire Charles Micheau, sieur de la Vollanchère, la somme de 722 livres 2 sols 6 deniers, en pièces de 16 et 8 sols, testons et menue monnaie, faisant moitié de 888 livres 7 sols 3 denier d'une part ; de 255 livres 6 sols et 1 denier d'autre, et encore de 27 livres d'aulture, en quoy le dit Micheau, sauf son recours contre ses garieurs, est condamné envers moy au dit nom, pour la moitié de 4 septiers seigle, un septier advoine, à 18 boiceaux pour le septier advoine, mesure de Parthenay, et 20 sols pour les arrérages, qui ont couru de la dite rante, conformément aux dites sentences. Et aussi faisant moictié de la somme de 273 livres, 11 sols 8 deniers jugués pour les despens jugés contre le dit Micheau...Je quitte le dit Micheau sans préjudice de l'autre moitié par la présente, que j'ai signé de ma main et fait signer à ma requeste aux nottaires sousignés, jurés et refformés de la ville et baronie de Partenay, le 28 février 1624 »

Ainsi signé en la minute F. Florisson et Micheau

Texte intégral avec son orthographe.

* * * * *

**1641, Cession au curé de Hérisson, par les habitants de la Paroisse
des revenus de la Fabrique,**

« Aujourdhuy dimanche, 28^o jour d'apvril mil six cents quarante et ung, pardevant nous, notaires sousignés, Jurés sous la cour d'Hérisson, ont été présents et personnellement établis :

Messire Fonteny, prebtre, curé recteur de Ssaint-Georges d'Hérisson, y demeurant, d'une part, et :

Sire Mathurin Girault, procureur fabriqueur de ladite paroisse, M. Alexandre de la Roche, M. Nicollas Dugué, M. Ollivier Morin, MM. Louis Barrion, Estienne Boyer, Nicollas Fonteneau, René Godin, Mathurin Somoreau, François Maria, René Allard, André Resnard et Jehan Vincendeau, et autres habitants de la dite paroisse, d'autre part,

Entre lesquelles parties a esté fait aujourdhuy le concordat et convenance qui ensuit :

C'est assavoir que les dits habitants ont cejourdhuy ceddé au dit Fontenoy, curé sus dit, les rentes de la fabrique de Saint-George d'Hérisson, qui sont cy-après desclarées, pour luy aider à vivre, attendu que le revenu de la dite cure n'est suffisant pour l'entretien d'ung curé et moiënnant aussy que le dit Fonteny fera les fonctions et charges qui ont esté léguées et ordonnées à la dite fabrice, pour les légatz faicts à ladite fabrice, et en rendre quittes lesd. Habitants ; lesquelles rentes sont :

La rante dhue par les seigneurs et teneurs de la Guérinière, en la paroisse de Rejace (*Largeasse*), qui sont :

- a, quatre septiers de blé seigle, mesure de Parthenay ;
- b, dix-huit boiceaux d'avoine, à la mesure de Parthenay ;
- c, vingt sols en argent ;
- d, plus les rantes, debvoirs et terrages du Fief-Baret, alias le Fief-Bachellon, sis en la paroisse de la Chapelle Saint-Lorans, fors et réservé les ventes et honneurs, si aucuns y eschoient ;
- e, plus quatre boiceaux de blé seigle, mesure de Neuvy, dhuss par les teneurs de la Garrelière ;
- f, plus cinq boiceaux de blé seigle, dhuss par les teneurs de Lartizane, mesure d'Hérisson ;
- g, plus soixante sols de rente, dhuss par les teneurs de la Baraillère ;
- h, plus la moitié de Pré-Thibault, partageant avec M. Pierre Florisson ;
- i, plus vingt sols de rante, dus sur une tousche, qui appartient à François de Saint-Martrin, escuier sieur de Puy-Créteau ;
- j, plus vingt sols, dhuss sur la maison qui est devant Saint-Jean, qui appartient à André Vivier ;
- k, plus vingts sols, dhuss sur la maison des Charrons, appartenant à René Sorin ;
- l, plus vingt-deux sols, dhuss sur la maison de René Papault ;
- m, plus vingt sols, dhuss sur la maison Fillon appartenant à Nicolas Dugué ;
- n, plus trente sols de rente dhuss sur la maison de la fabrice, appartenant à présent à René Godin ;
- o, plus la levée d'une planche de jardin, estant proche la dite maison cy-dessus ; p, plus quinze sols six deniers dhuss sur la grange qui appartient audit de la Roche ;

q, plus quinze sols dix deniers, dhus sur la bordrie aux Saivre, et quatre sols, dhus sur une planche, appelée la levée du Bois de l'Eglise, et la rante dhue sur le lieu de la Bretauidière, qui est de trois septiers, six boiceaux de blé seigle, mesure de Parthenay

Lesquels ledit Fonteny n'avoit accoustumé à tenir et lesquels lesdits habitants luy ont ceddé, veu que le revenu n'estoit suffisant pour l'entretien d'ung prêtre, lesquelles dites rantes sont dhues à la fabrice chascun an, le jour et feste de saint-Michel, desquelles ledit Fontenoy en jouira, comme il a accoustumé ; et pour celle de la Bretauidière , en commencera la levée à la Saint-Michel prochaine, sans prétendre aucun arréage dhue à la dite fabrice, et desquelles rantes le procureur en baillera acquit audit Fontenoy, sans que la dite rante puisse être annexée à la cure ; et lèvera aussy ledit curé les offrandes et oblations, données dans l'église dudit Saint-Georges, et pour les ouvertures des fosses dans la nef de l'église, se partageront par moitié entre le curé et le procureur fabriqueur ; et feront ledit curé et les habitants un nouveau concordat de dix ans en dix ans ; jouira ledit Fonteny des dites rantes tant et si longtemps qu'il sera curé dudit Saint-Georges.

Tout ce que dessus a esté stipulé et accepté par les dites parties, lesquelles pour faire tenir, garder et accomplir chascune en leur regard, sçavoir les dits habitants, ont obligé à l'entretien de ce que dessus, le revenu de la dite fabrice ; et le dit Fontenoy, à l'acomplissement de ce dessus, tout et chascun ses biens meubles et immeubles, présants et futurs quelconques.

- Faict et passé audit Hérisson, les jours et an que dessus, et ont les dits habitans déclaré ne savoir signer, fors les soubsignés. Signé en la minutte avecques nous notaires, M. Fonteny prebtre, curé du dit Saint-Georges. A. Barrion prebtre. L. Barrion, Pierre Florisson, R. Papault, Mathurin Sommoreau et de la Roche, et Ollivier Morin ; en la grosse a signé Benestreau et P. Nervin notaires »

« Le présent concordat a esté vidimé et collationné par nous notaires soussignés, soubz la cour de la ville d'Oyrvault, sur une coppie estant papier, à nous présentée par M. René Mullot, laquelle avons trouvée saine et entière, tant en escripture que seing pour foy y estre adjoustée comme à la dite coppie, et laquelle copie a esté rendue au dit Mullot »

Fait au bourg de Neufvy, le 4^o jour de mars mil six cent cinquante six

* * * * *

1739, le 27 septembre, intervient un dernier arrangement, concernant Hérisson, dans la forme et sous les signatures ci-après :

« Nous soussignés, sommes convenus de ce qui suit, savoir que moi, Jean Christien, fermier d'Amaillou, y demeurant, j'ai affyrmée à Jean Ganne de Grand-Maison, demeurant au bourg d'Hérisson, le quart des dixmes de la Chapellerie, tout ainsy que ledit Ganne en jouit présentement, pour le temps de 5 années, pour la somme de 60 livres et livres de boeurre, par chacun an, le 1^o paiement à la Saint-Michel 1759, et ainsy continuer, etc. Fait le jour et an que dessus ».

« Signé J. Christien. J. Ganne de Grand-Maison »

* * * * *

Lecture - M. Hugues Imbert, de Thouars, a publié dans la *Revue* en 1869, divers articles d'archéologie locale, un, entre autres, sur le village de Hérisson, ancienne seigneurie des sires d'Argenton et de la puissante famille des Escoubleau de Sourdis, village qu'il appelle une *Pompeïa poitevine*. (Bull. Soc. St. Sc. Let. Arts Tome I 1870 p 83)

* * * * *

Eglise ou Prieuré Saint-Jean d'Hérisson



L'abbaye de Bourgueil et l'Evêque de Poitiers se disputent longtemps de **1300** jusqu'en **1643** les revenus de l'église de l'**Aumônerie** de Hérisson (Cartulaire de l'Abbaye de Bourgueil, ERICONIUM, 1275).

- **1300**, Selon le Pouillé de Gauthier de Bruges (Beauchet-Filleau, page 361) ; « *Ecclesia de Poigne, patronatum habet abbas Burguli et alii dicunt quod est de domo episcopi* », et « *Alternis vicibus conferunt dominus episcopus et dictus abbas* » : l'abbaye de Bourgueil et l'évêque de Poitiers se disputent ainsi l'aumônerie séculière de Hérisson jusqu'en 1643.

- **1390**, la comtesse douairière Lorange de Linax et la famille Robin de la Rolaire de Neuvy assurent la construction du prieuré, à l'emplacement d'une église primitive.

- **1422**, Construction de la portion antérieure et du clocher, si l'on en croit l'inscription gravée sur l'archivolte de la jolie porte ogivale, « l'an M III XXII fut fait ».

- **1998**, seul le clocher reste presque intact et un mur latéral.

- **1390**, D'après les archives de Maurice Poignat, l'église Saint-Jean, alors à l'abandon, fut réédifiée en 1390, grâce à un don de quatre-vingt tournois, consenti par la famille Robin.

L'église Saint-Jean, annexe de l'église paroissiale était ouverte au culte jusqu'à la Révolution. Seul est resté presque intact, son élégant clocher gothique.

Une statue de facture naïve, représentant Saint-Sébastien, qui se trouvait dans l'église a été dérobée il y a quelques années (Maurice Poignat, Le Pays de Gâtine, 1984)

L'église a perdu sa couverture et sa ruine, augmente chaque jour.

Maurice Poignat rapporte une visite faite en 1867 qui constitue un curieux témoignage sur l'aspect de désolation que présentait l'antique bourgade. La description du cimetière, située au carrefour des routes de Pougne et de Fénerly, donne une idée de l'importance du bourg au moyen âge. Il ne reste rien de la lanterne des morts du XI^e siècle et dont le fût était formé d'un faisceau de quatre colonnes.

Notons les lieux-dits rappelant un lien monastique : La Limonière (Les Moneres en 1407) et La Croix Saint-Jean (Dict. topogr. des Deux-Sèvres)

* * * * *

L'Aumônerie séculière de Hérissou était un gîte d'étape sur une bretelle des chemins de Compostelle. Le chemin normal partant de Bressuire pour Saint-Jean d'Angely passait par Parthenay et Niort. La voie dérivée partait de Bressuire ensuite

- Boismé : prieuré Saint-Pierre Puyrajou (O.S.B. de Saint-Cyprien)
- Clessé : prieuré Sainte-Marthe de la Verie (O.S.B. abbaye de l'Absie)
- **Hérissou : prieuré O.S.B. de l'abbaye de Bourgueil (Bénédictin)**
- Secondigny : prieuré Notre-Dame des Bois O.S.A. Fontaine le Comte
- Allonne : aumônerie de Château-Bourdin, correctorerie ? Bois d'Allonne
- Raccordement au sud de Saint-Pardoux, au chemin, Parthenay Niort.

Madame Marie Louise Fracard, « guide d'étapes pour pèlerins sur les chemins du Poitou central, en direction de Compostelle, vers la fin du XIV^e siècle ».

Monsieur René de La Coste-Messelière, de Melle, maintenant décédé, président des « Amis de Saint-Jacques de Compostelle », a repris cette hypothèse au congrès de Champdeniers en 1977, et avec les spécialistes a établi la carte des chemins de Saint-Jacques avec les gîtes d'étapes sur le chemin de Compostelle. *Bull. de la Soc. Hist. et Scient. Des Deux-Sèvres* de 1976, 1977 n° 2-3 et 1979 n° 2-3, et 1980 n° 2-3.

Les pèlerins profitaient de la présence des nombreux marchands, utilisant la route du sel, pour voyager en plus grande sécurité. Ils profitaient aussi, des marchands espagnols venus en Poitou acheter des mules, pour rejoindre l'Espagne en relative sécurité.

* * * * *

Visite de la Chapelle de Saint-Jean d'Hérissou du 30 septembre 1751.

« Aujourd'hui 30 septembre 1751, a comparu par devant nous, archiprêtre de Parthenay, soussigné, M^e Antoine Touchault, curé de Saint-Sauveur, au diocèse de la Rochelle, titulaire de la chapelle de Saint-Jean d'Hérissou, diocèse de Poitiers, lequel nous a remis une commission, datée du 10 avril dernier, à nous adressés par Mgr l'évêque de Poitiers, signé J.Cl. évêque de Poitiers, pour faire la visite de la dite chapelle de Saint-Jean d'Hérissou, ainsi que des linges, ornements, vases sacrés, etc., et du tout dresser procès-verbal ; et, l'acceptant avec respect, avons procédé à la visite de ladite chapelle, où nous nous sommes transportés le même jour, ainsi qu'il suit :

La chapelle de Saint-Jean d'Hérissou, construite sur l'aile du bourg d'Hérissou, détachée du logis du chapelain, joignant du côté du midi à son jardin et du septentrion à la cour, est une grande et longue chapelle flanquée de cinq piliers à chaque côté, qui paroît avoir été bastie à trois différentes fois, en ce qu'elle est composée de trois corps de bastiments alignés, dont chacun est terminé par une arcade ou arceau de communication.

Elle est toute bastie de pierres de taille et a près de 80 pieds de longueur.

Le clocher est construit au bout d'icelle du côté de l'occident, est également de pierres de taille ; il est renforcé de piliers et élevé de plus de 18 à 20 pieds au-dessus de la chapelle ; il est carré, couvert de tuiles plates et ouvert, vis à vis la place des cloches, par quatre longues fenestres en pierres de taille.

Cette chapelle a eu autrefois plusieurs portes. Il n'en reste plus qu'une, fermante à deux battants à costé et près ledit clocher, sur laquelle est écrit en chiffres romains 1422.

Entrant en ladite chapelle, on trouve à gauche un grand bénitier de pierre. Au fond d'icelle du costé de l'orient est placé l'autel de Saint-Jean construit en pierres de taille et couvert d'une seule grande pierre marquée de croix, mais sans sépulture de reliques ;

Il y a un double gradin sur ledit autel et une ancienne boisure qui s'élève jusqu'au vitrail, au milieu de laquelle est un cadre pour y placer l'image de Saint-Jean ;

Il y en a un peint à neuf sur toile en ladite chapelle, prest à être posé audit cadre ;

Il y a sur l'autel un marbre portatif nouvellement consacré, qu'il convient envelopper d'une grosse toile, un crucifix, deux petits chandeliers de bois peint, un devant d'autel de bois peint, avec un marchepied.

Le premier corps de bâtiment qui forme le chœur de ladite chapelle et la termine du costé de l'orient, est totalement vousté et ouvert par trois fenestres, garnies de vitres, qui y donnent jour ; il finit par un gros mur de séparation au milieu duquel est une porte, en forme d'arceau pour y entrer, mais sans closture de porte fermante.

Au gros mur de séparation sont appliqués deux petits autels à droite et à gauche, l'un de la Sainte-Vierge et l'autre de Saint-Marc, qui sont sans latte, et sans lambris, ainsi que le second corps de bastiment où ils sont construits. Ces deux autels sont nuds, bastis en pierres de taille sans marque de consécration, garnis chacun d'un simple petit gradin et de deux petits chandeliers de bois, avec un petit marchepied.

Sur la table desdits autels sont deux petits tableaux, l'un de la sainte Vierge et l'autre de saint Marc, nouvellement peint sur toile auxquels on n'a point encore fait de cadre.

Près et du costé de l'autel saint Marc, se trouve un escalier en bois, ou échelle foncée, construite à neuf, placée le long du mur de la chapelle, pour monter en une petite tribune qui communique par une porte fermant à clef, dans un grenier, dont elle est séparée par un pan d'aisses. il paraît que c'est l'ancienne tribune de la chapelle, qu'on a convertie en ce grenier, qui est planché à neuf et s'étend jusque sur la porte de la chapelle et au clocher qui est au bout dudit grenier et qui termine ladite chapelle du costé de l'occident. ce grenier est sous latte, et les fenestre de ladite chapelle, qu'on a garnies de grillons de fer, y donnent jour du costé du midi et du septentrion.

Le 3^o corps de logis, qui est sous ce grenier, n'a point d'autel et communique au second par une grande arcade de pierres de taille qui prend ses fondements dans les gros murs de la chapelle, et est terminée à l'autre bout par un arceau, pour entrer dans l'emplacement inférieur du clocher, lequel est voûté, avec deux ouvertures à passer deux cordes de cloche. C'est dans ce dernier corps de bastiments qu'est le bénitier en pierre, et la porte d'entrée à deux battants, construite du costé du septentrion, laquelle est en bon état et fermante à clef.

Cette chapelle a été totalement pavée à neuf de carreaux, à l'exception des alentours du grand autel de Saint-Jean, dont le pavé, aux deux bouts d'iceluy, est de vieux carreaux pourris, enfoncés en terre, et par le devant ledit pavé est de tombes assez unies et alignées à deux petits piliers, où il paroist avoir eu autrefois une petite balustrade qu'il conviendrait refaire, ainsy que le pavé sus-mentionné. La chapelle en outre a besoin d'être totalement reblanchie, les murs étant pleins de salletés et dégarnis de mortiers en plusieurs endroits.

L'ancienne cloche qui depuis longtemps estoit cassée a esté refondue et est sur le pavé de ladite chapelle, près le clocher. On n'a point encore préparé de bois ni ferrure pour la garnir et la monter, après qu'elle sera bénite.

Cette chapelle fut interdite par M.Girard, évêque de Poitiers, en 1700, ainsy qu'on le voit au secrétariat de l'évêché. elle a longtemps servi de grange, et je l'ai vue en 1735 ou 1736, pleine de foin, de paille et mesme d'ordures, en ce qu'on attachoit les chevaux, pour manger à la barge.

Ornements faits à neuf,

M. le curé de Hérisson, faute de maison curiale, occupe le logis de ladite chapelle, et chez lequel sont les ornements dont le détail s'ensuit :

1° Un petit calice d'argent fait à neuf, avec sa patène et son étui ; un petit missel neuf, deux cossinets, couverts de colmande, trois cartes neuves, six nappes nappes neuves de toile commune et trois autres nappes de toile blanche, le tout pour couvrir les trois autels. Plus y a pour l'ornement du calice deux corporaux, deux purificateires, une palle, un voile de colmalde et un voile noir ; plus, pour l'habillement du prêtre, deux aubes, deux amicts, deux ceintures, une chasuble de colmande de toutes couleurs, garnie d'un galon jaune, et un autre chasuble de ras noir, garnie d'un galon fil blanc.

Tous ces ornements, ainsi que les réparations à la chapelle ont esté achetés par le feu Vincent Guellerin, chapelain, qui n'a rien fait faire, si ce n'est d'avoir fait solliciter la commission ci-jointe qu'il a gardée depuis le dix avril jusqu'à ce jour.

Me Le Roux, prieur de Brelou, eut cette chapelle en régle, en l'année 1694, du temps de Mrde Caillault, et en a fait le service à Brelou jusqu'en l'année 1746, qu'il en est mort. J'ai connaissance que le curé d'Hérisson s'en plaignoit à M. de la Poype ; la lettre de plainte, par laquelle ce curé demandoit de dire trois messes par semaine, pour cette chapelle, fut communiquéés audit sieur Le Roux, qui ne contestoit pas les trois messes, mais il n'offroit de les payer que huit sols.

La réponse qu'il fit à M. de la Poype fut renvoyée à M.Jolivard, archipêtre, mon prédécesseur, pour communiquer au curé de Hérisson ; ce curé demanda dix sols par messe, le chapelain en fit refus et continua d'acquitter les messes à Brelou ; malgré que j'ay dit tout cela au chapelain, il prétend ne devoir que deux messes par semaines. Le revenu de cette chapelle qui est considérable, fera toujours penser qu'il y en a trois. Quelques-uns ont dit en ce pays icy, pour avoir mesme vu une copie de la fondation de cette chapelle où il est écrit qu'elle doit trois messes par semaine.

Fait, clos et arrêté le présent procès-verbal, composé d'une feuille de papier timbré, auquel a esté jointe notre susdite commission, pour le tout rapporter à Mgr l'évêque, et estre ordonné ce qu'il appartiendra.

M. Chedevergne, archiprêtre de Parthenay.

LAUS DEO

* * * * *

Archives du château de la Barre

1693, 2 décembre. Echange par lequel Léon de Saint-Martin, écuyer, Sgr de la Rougerie et de Semaigne, et d^{elle} Louise de Frondeboeuf, sa femme, cèdent à Simon Phélippe, écuyer, Sgr du Pont-d'Hérisson, les deux tiers en la moitié du four et fournil à ban d'Hérisson, et un jardin tenant au château d'Hérisson, tenus à hommage lige de Mgr de Dampville, Sgr d'Hérisson, le pré de la Roche, les deux tiers de l'étang du Guy Chauveau, des « nouhes » et de deux bois taillis y touchant et au bois du Four, autrement du Clorzon, tenus à hommage lige du Sgr de la Renaudière, contre le tiers d'une maison à Hérisson, tenant à la grande rue dite rue de la Maugie, allant de la halle au bas du bourg, et une rente de 25 écus assise sur l'hôtel noble du haut Semaigne et sur la métairie du Pont d'Hérisson en faveur dudit Phélippe.

Quittance des ventes et honneurs donnés en 1599 à Daniel Du Chilleau, écuyer, Sgr de Lourcerie, par Philippe de La Longuerayre, Sgr. dudit lieu et de la terre de la Rochevyneuse et Chapelle Saint-Jean de Hérisson.

Archives de la Barre, D 102, parchemin.

Eglise Notre-Dame de Pougnes

L'église Romane de « Poignes en 1579 » a été construite au XII^e siècle par les moines de Bourgueil.

- **1300**, Selon le Pouillé de Gauthier de Bruges (Beauchet-Filleau, page 361) ; « *Ecclesia de Poigne, patronatum habet abbas Burguli et alii dicunt quod est de domo episcopi* », et « *Alternis vicibus conferunt dominus episcopus et dictus abbas* » : l'abbaye de Bourgueil et l'évêque de Poitiers se disputent ainsi l'aumônerie séculière de Hérisson jusqu'en 1643.

- **Fin du Moyen age**, le pèlerinage du 15 août pour honorer les reliques de Saint-Cloud (à vérifier), délivre des indulgences en faveur de ceux qui viennent se recueillir devant les vénérables reliques pour demander assistance. L'indulgence est plus importante aux pèlerins qui ajoutent quelque offrande (diocèse de Poitiers, Beauchêne, page 105)

- **1598**, le 17 setiesme de novembre ; visite de Messire Antoine Pasquet, archiprêtre de Parthenay, accompagné de Michel Bertrand, prêtre.

Messire Jacques Giret, prêtre est curé depuis 17 ans, sans aucun trouble ni empêchement. Le chœur de l'église et tout *vousté* et tout le reste, bien couvert de *thuilles* courbes. *Il y a trois sonnans*. L'église est pauvre de calices, de livres et autres ornements. Les maisons presbytérales sont couvertes et habitables. *Dans ladite paroisse, il n'y a nul hérétique, et se plaint ledit curé que la plupart de ses paroissiens, aux bonnes festes, ne assiste aux heures canoniales.*

- **1625**, Restauration complète, suivant la date sur le mur du croisillon nord.

- **1665**, visite de l'archiprêtre. Louis Mousnier, curé ; l'église est en bon état.

- **1686**, l'église est fort honnêtement parée. Le cimetière est dans le milieu du bourg, et traversé de grands chemins. Environ 300 communions.

- **1705, 1716**, Zacharie Duvivier est curé. Le chœur et la nef sont assez propres. Environ 230 communions ; pas un seul converti ; l'église a de rente 20 boisseaux de blé et 20 livres en argent, dus sur le lieu d'Hérisson.

- **1731**, Du fait du toit laissé à l'abandon par manque d'argent, les voûtes s'étaient en partie effondrées. Le prieur abbé, messire Allard, avec ses deniers, assure la remise en état et son embellissement. Il n'y a plus de voûtes. Le clocher est à coté du chœur, avec trois cloches. Il existe deux chapelles, une de Saint-Mathurin et de Saint-Roch. Il y a deux processions fondées. Les patrons de la cure sont Mgr. L'évêque de Poitiers et M. l'abbé de Bourgueil, alternativement. L'on voit la litre avec armes de M. de Pougnes (Jacques Richier Garnier, marié avec Suzanne Gourjault) Le presbytère est en bon état.

- **1740**, Me René Allard, curé, a fait de son église, cadeau de plusieurs ornements ; la sacristie est séparée de l'église par un pont d'ais ; tout est en bon état. René Allard était le fils de Alain Allard de Bouin. Il a été prêtre, vicaire de Neuvy, puis curé à Pougnes, où il mourut et fut inhumé dans l'église le 6 novembre 1745.

- **1768**, le 7 janvier, inhumation en l'église de Pougne, de Marguerite Richier-Garnier, dernière Dame de ce lieu, veuve de Charles-Armand d'Ellène, Ecuyer, Sgr. de Montbail. La cérémonie est organisée par son cousin Jean-Louis de Linax, Ec., Sgr de Berlucan.

* * * * *

Etat de l'église en 1998 :

Avec son abside à trois pans, dépourvue de colonnes d'angles, sa nef sans bas-côtés, son cœur voûté en berceau, décoré du blason de la famille Gouffier « d'or à trois jumelles de sable » (3 bandes horizontales doubles noires), son clocher carré étagé de deux contreforts chapeautés d'un toit plat couvert de tuiles rondes, son ballet aux colonnes polygonales et son portail gothique, l'église est un édifice composite, souvenirs de ses restaurations.

On y voit, un beau christ en bois, des pierres tombales des XIV^e et XV^e siècles, et plus récente, la dernière date est de 1768.

Deux cloches datées de 1542 et 1554, dont l'une porte le blason de Jean de Pougne (?), ont été classées monuments historiques en 1901. La légende veut qu'un sacristain de Pognes gourmand, chantait à tue-tête en s'accompagnant des cloches (Gabriel Dazelle 1964)

« ...*Gallet', vins don... galett', vins don...* »

Une autre légende veut que les enfants souffrant de maladies nerveuses provoquées par la peur, en patois *le pou* étaient guéris par Saint Pou. Il suffisait de s'installer sous le clocher et de réciter sept « Pater » et sept « Ave » en invoquant le Saint...

* * * * *

Curés de Pognes Hérisson

- 1631, Nicolas Fonteny, prêtre curé de Hérisson.
- 1631, Louis Mousnier, prêtre vicaire de Pognes.
- 1656, Giraud Pierre, prêtre curé de Saint-Martin (?) de Pognes.
- 1705, Zacharie Duvivier, curé de Pognes (Beauchet-Filleau).
- 1730, messire Dubois, curé de Hérisson, titulaire de la chapelle de La Cogogne de La Chapelle Saint-Laurent, dédiée aux Saints Fabien et Sébastien.
- 1741, René Allard, curé de Pognes et prieur de Hérisson, fait réparer les voûtes effondrées de l'église, avec ses propres deniers. † 6 novembre 1745.
- 1763, 20 novembre, sépulture de Pion, curé de Hérisson.
- 1775, 24 août, sépulture de Charles Chedevergne 61 ans, curé, en présence de Pierre Chevrier curé du Tallud et Pierre Brillaud curé de Pognes.
- 1786, Louis (Michel) Chénier, curé de Pognes, prêtre constitutionnel est assassiné à 45 ans, le 7 janvier 1794 par les Chouans ou (?) les Révolutionnaires.
- 1775 - 1789, Pierre Brillaud, curé assermenté de Hérisson.
- 1800, Abbé Alleaume, concordataire nommé à Moncoutant en 1803.
- Eugène Gauthier.

* * * * *

- Seigneuries de Pougnes -

Dictionnaire Topographique de Bélisaire Ledain.

Pugne en 1102, cartulaire de Bourgueil.

Poigne en 1274, cartulaire de Bourgueil.

Pugnie en 1326, cartulaire de l'évêché de Poitiers.

Poignes en 1407, archives du château de la Barre.

Pougnes en 1663, dito

Relevait de la châellenie de Hérisson et dépendait de l'Archiprêtré de Parthenay, de la sénéchaussée de Poitiers et de l'élection de Niort, après avoir fait partie de celle de Parthenay au XVI^e siècle. La cure était à la nomination de l'abbé de Bourgueil. La commune et la paroisse de Hérisson ont été réunies à celle de Pougnes.

L'origine du nom Pougnes, en toponymie, peut-être soit du latin *pompeius*, ou *pugnator* qui signifie le combattant, mais plus sûrement, suivant l'étude de MM Dauzat et Rostaing de *pugnia* qui désignait une villa.

* * * * *

Inventaire du Préfet Dupin en 1802,

Pougnes et Hérisson : commune au nord et à 6 km de Secondigny. Sa population est de 370 individus. Son territoire est environné par les ruisseaux du *Gué* et du *Palais*, qui prennent leur source dans la commune et vont se jeter réunis, dans le Thouet près Parthenay. Il produit blé noir et seigle, peu de chanvre et de pommes de terre. Il renferme de petites prairies naturelles et cinq bois taillis dit : *du Bourg, la Ratte, la Grivière, la Coupe-aux-Loups et le Marreau*. La commune jouit du quart de l'étang du *Moulin de la Renaudière*, qui sert de limite du côté de Neuvi et Bouin. Il y a un moulin à vent et un haras de chevaux et baudets.

Dépendances,

Villages : *Hérisson, la Pessinière, le Rivoire, les Brosses (alias la Pandillonnière en 1707, voir aussi Fillonnière), Gabard.*

Métairies : *Pougnes, la Chapellerie, le grand Margot, la Naudière, la Verdonnière, la Maison-neuve, la Roche, l'Arcès, la Roquelière, la Bertrandière, la Friconnière, la Genanchère, la Fillonnière, la Limmonnière, la Froterrie, la Pésinière, les Egonnières, la Jaginière, le Breuil, la Trémière.*

Borderies : *la Merlaudière, cinq à Hérisson, deux à la Pénissière, trois à la Rivoire.*

Texte intégral, orthographe respectée.

* * * * *

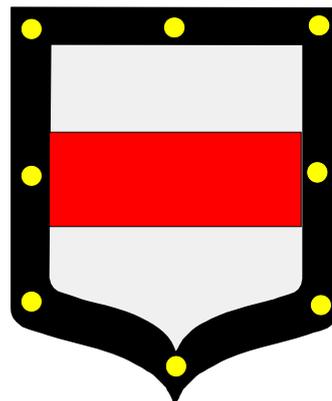
Généalogie Historique.

Les premiers seigneurs de Pougnes portait le nom de la commune, ou vice et versa.

- **1443**, le 2 juillet, Louis Enjauger, Ecuyer, rendit aveu, à Maubruy de **Liniers**, Sgr châtelain d'Airvault et d'Amailoux, pour le fief de la Bonnelière de Neuvy-Bouin. Il possédait ce domaine à cause de sa femme Louise de Pouignes (Pougnes). Il rendit le même aveu avec le pénultième (avant-dernier) jour de septembre 1449, et sa veuve fit hommage le 20 février 1467 (Beauchet-Filleau, généalogie Enjauger ou Enjoger, famille originaire de Saint-Maixent ou elle possédait le fief de l'Enjaugerie, situé devant la tour Chabot).

La famille de Liniers, comme seigneur d'Airvault, était suzeraine de la seigneurie de Pougnes. Elle reçoit l'hommage de leurs vassaux qui régulièrement sont tenus de rendre « aveu » de leurs fiefs. Ils possédaient aussi des fiefs à : Clessé, Courlay, Neuvy-Bouin, Amailoux, St-Pompain, Le Vanneau et la Meillerais.

Blason de Liniers pour l'ensemble des Armoriaux « d'argent à la fasce de gueules et à la bordure de sable chargée de huit besants d'or ».



- **1470**, le 29 décembre, Goullard François, chevalier, Sgr. de la Geffardièrre (Moutiers-sous-Chantemerle 86) Massigny, Saint-Pardoux, Arsay, rend hommage de son hébergement de Massigny, au seigneur de Hérisson. Le 8 mai 1475 et le 8 juillet **1489**, il reçoit le dénombrement du château de Pougnes, de Guyon Chasteigner, Chev. Sgr. de la Roche-Pozay de la Rochefaton, etc..

La famille Goullard, bien connue pour son château dominant le port d'Arsay, centre du marais poitevin, possédait de nombreux fiefs en Gâtine, comme la Lunardièrre de Fenioux, Saint-Pardoux, la Mothe de Hérisson et l'Hôtel de Pougnes.

Blason Goullard « d'azur au lion d'or, armé, lampassé et couronné de gueules » *alias* « d'azur au lion d'or, rampant, armé, langué et couronné de gueules ».



Blason Chasteigner « d'or au lion passant de sinople, armé et lampassé de gueules » ; couronne de marquis, tenant 2 sauvages de carnation, appuyés sur leurs massues et ceints de feuillage de sinople ; cimier, un lion issant de sinople armé et lampassé de gueules. Devise : *Atavis et Armis* (par les aïeux et par les armes). Il existe 15 branches dans la famille Chasteigner ! nombreux blasons.



- **1471**, Jean de Poignes, écuyer est **seigneur de Pougnes**. Dans le dictionnaire de Sigillographique de François Eygun, figure un aveu de Jean de Pougnes, Sgr., de Pougnes à Etienne Boynet seigneur de la Périnière (*La Peyrinière*, hameau de Pougnes-Hérisson), daté du 15 septembre 1471. Figure sur le seau, l'écu d'Argenton supporté par deux oiseaux perchés sur des rinceaux garnissant le champ.

- **1491-1492**, Louis de Poignes hérite de son père la seigneurie de Pougnes.

- **1492**, la Renaudière et la Grandinière, en Pougne, arrière-Fiefs relevant de Châteauneuf, et la Guitonnières en Saint-Aubin, étaient possédées en 1492 par Louis de Pougnes, héritier de feu Jean de Pougne (Bélisaire Ledain).

- **1507**, Charles de Pougne, écuyer hérite de feu son père Louis.

Dans les différents armoriaux, nous ne retrouvons pas trace de la famille de Pougne, sans doute éteinte ou bien effacée par les guerres de religion ou autres turpitudes.

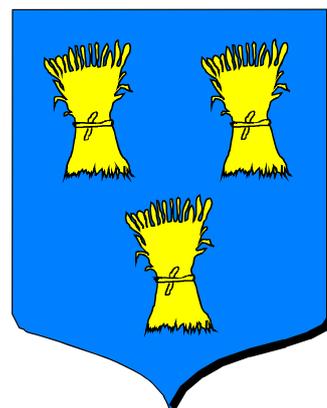
- **1534**, Jacquette Chiché, épouse de Jacques de Pougne, partage noblement le 25 septembre avec son frère Joseph, la succession de son père Pierre Chiché Seigneur de la Touche-Barré, commune de Chanteloup.

Blason Chiché « d'azur à 3 gerbes de blé d'or ». Notons la ressemblance avec le blason de la famille de Brosse qui possédait en plus « ...liées de gueules »

- **1543**, Louise de... veuve de Charles de Pougnes, tutrice de ses enfants.

- **1559-1561**, Jacques de Pougnes, écuyer, époux de Jacquette de Chiché.

- **1572**, le 7 novembre, Goullard Tristan chevalier, Sgr. de la Geffardière, Arsay, Puissec, la Renaudière de Thorigné, reçoit le dénombrement de l'hôtel de Pougnes, de Jean de Chasteigner, Chev. de l'ordre du roi, Seigneur de St-Georges et autres lieux.



* * * * *

Dans la généalogie Goumard du dictionnaire de Beauchet-Filleau, nous voyons cette famille originaire de Saintonge et éteinte à la fin du XVI^e siècle, seigneur de Pougnes. Bien que nous voyions quelques liens avec la Gâtine, nous pensons qu'il pourrait s'agir de Pogné en Charente-Maritime.

Goumard, André Ec., Sgr de Pougnes, avait épousé Marie Brossard, fille de Martin, Ec., Sgr. de la Piogerie, et de Marie Moreau, et était décédé avant le 18 déc. 1565, date du mariage de sa veuve avec Pierre Prévost., Ec., Sgr. de Touchimbert.

Blason Goumard « fascé d'argent et de gueules de 8 pièces, à la bande d'azur chargée de 3 molettes d'or brochante »

Goumard Robert, Ecuyer Sgr de Pougnes et de la Saussaie, se maria, vers 1570, à Louise Poussard, fille de François, Ec., Sgr du Haut-Vendée, et de Charlotte Perron ou Duperron, dont Isabelle, femme de François de la Rochefoucault, Sgr du Parc d'Archiac.

* * * * *

Famille Richier Garnier

Pierre Garnier I, Ecuyer, Sgr de Fénerly, La Maisonneuve, la Brouardière (canton de Parthenay) et de Vieux-Viré (commune d'Augé), fils puîné de François, et de Françoise Ranfray, fut bailli de Gâtine et mourut après le 17 sept. 1617.

Il avait obtenu des lettres de noblesse données à Paris en décembre 1614, en considération des services qu'il avait rendus pendant les dernières guerres de la Ligue et parce qu'il était issu de la plus ancienne famille de Parthenay.

Il avait un frère Jacques, trésorier de St-Hilaire et une sœur Marguerite mariée à Claude Richier, suite ↓

Claude Richier épouse Renée-Suzanne Gouffier, de l'illustre famille d'Oiron et de Saint-Loup-sur-Thouet, il en eut trois enfants (testament du 26 mars 1641).

1° **Pierre II** qui suit ...↓

2° Suzanne, mariée le 16 janv.1629 à Jean de Lauzon, Ec., Sgr de Prémilly, trésorier de France. Suzanne hérite du fief du Vieux-Viré (canton de St-Maixent), qui passe ainsi à la famille de Lauzon jusqu'à la Révolution.

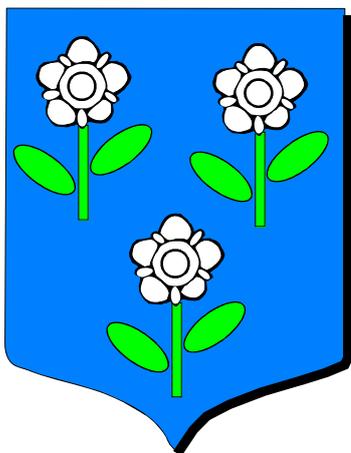
3° Jacqueline qui épouse le 10 février 1638, René Darrot, Sgr de la Boutrochère, le même jour que son frère aîné Pierre, dont elle aura 6 enfants. Veuve elle épouse en 1653, Jacques le Vieux Sgr de Monguinier à Saint-Généroux

Blason Garnier : « d'azur à 3 roses d'argent, tigées, feuillées de sinople 2 et 1 »

Blason Gouffier : « d'or à 3 jumelles (bandes horizontales doubles) de sable ». (Diviser l'écu en 7 parties horizontales égales. Les 3 parties étant elles-même divisé en 3 parties égales)

Dans l'église de Pougne, nous voyons plusieurs blasons : sur la cloche de l'église, la clef de voûte d'une chapelle et sur une pierre tombale que la tradition attribue à Jacques de Pougnes. Ces blasons sont identiques à celui de la puissante famille Gouffier « d'or à 3 jumelles de sable ». Peut-être la couleur était-elle différente, ou bien les seigneurs de Pougnes portaient les armes de la famille Gouffier.

A notre avis il s'agit bien des armes de la famille Gouffier.



* * * * *

Pierre II Garnier, Ec., Sgr de Fénerly, la Maisonneuve, la Brouardière (château et ferme, commune de Fénerly),

Chevalier de l'ordre du roi et bailli de Gâtine, il épouse 1° le 10 fév. 1638, **Marguerite Richier**, fille d'Antoine Richier Sgr de la Faye et de Marguerite Chasteigner.

* * * * *

Jacques Richier, le frère de Marguerite était Sgr de Pougnes. Il avait épousé 1° Marie Seigneureau en 1650, puis 2° Louise de Bourbon avant 1655, et enfin Renée Richard en déc. 1686.

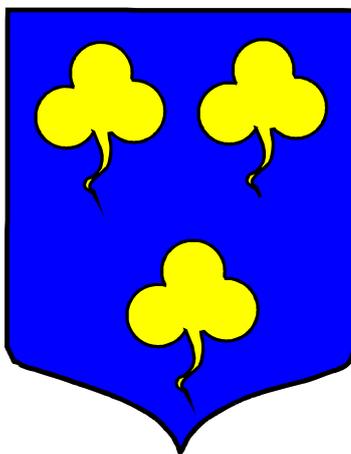
- **1650**, le 18 décembre, mariage de Jacques Richier-Garnier, Chevalier, Seigneur de Pougnes avec Marie Seignouriau ; Témoin Louis Favereau, Ec., Sgr de Doussay et Chissy.

Veuf, il épouse le 27 avril 1652 Louise de Bremond, fille de Antoine et de Catherine Caillet de Clavière ; Maxias, notaire à Poitiers. (Beauchet-Filleau, généalogie Bremond). Huit enfants :

En 1667, Jacques Richier-Garnier, écuyer époux de Louise de Brémont est confirmé seigneur de Pougnes, (Bélissaire Ledain)

Blason Richier : « d'azur à 3 trèfles d'or ». Armorial Gouget

Blason Brémont aussi écrit Bermont « d'azur à l'aigle à 1 tête d'or au vol abaissé et languée de gueules », *alias* « ..2 têtes... », aussi pour la branche du seigneur de Vernou-sur-Boutonne : « d'azur à l'aigle à deux têtes employée d'or »



* * * * *

Retour aux Garnier ; de Marguerite Richier, Pierre Garnier eut 4 enfants

1° Louis Garnier, Ec., Sgr de Fénerly, maintenu noble par M. Barentin le 30 décembre 1667. Il épousa Marguerite Desroches et mourut sans postérité en 1687.

2° Jacques-François Garnier, baptisé à St-Jean de Parthenay le 14 août 1639. Il est nommé le Grand Seigneur de Pougnes. Nous le trouvons à Secondigny, le 18 janvier 1695, au mariage de François Sauzeau, neveu (état civil) Jacques, suite ...↓

3° Suzanne Garnier de Maurivet (Thénezay), fille de Pierre, Ec., Sgr du Vieux-Viré, bailli de Gâtine, et de Marguerite Richier épouse le 5 mars 1652, Georges Compaing, Ec., Sgr de la Tour-Girard et de Maurivet. Suzanne apporte en dot à son mari, le château de la Brouardière qui restera avec la famille Compaing jusqu'à la Révolution. Leur fils Raphaël Compaing sera Sgr. d'Aubigny, etc.

4° Pierre, mort sans enfant

.Veuf, Pierre Garnier épouse en 2° nocé à Châtillon sur Thouet le 22 avril 1651, Angélique Chargé d'où Gabrielle Garnier.

Pierre Garnier fut inhumé dans la sépulture de sa famille Garnier, à St-Jean de Parthenay le 20 mai 1661.

Blason Chargé « d'azur à 3 coquilles d'argent » famille Niortaise de l'échevinage ; *alias* « d'azur à la fasce d'argent, chargée de 3 étoiles de gueules » Election de Fontenay ; *alias* Chargé de Touraine « de sable semé d'étoiles d'argent, au lion de même »

Blason Compaing de la Tour-Girard, élection de Châtelleraul « d'azur à 3 fasces d'or, surmontées, le 1^{er} de deux étoiles de même cantonnées, la 2^{er} d'un cœur de gueules navré d'une flèche d'argent (régulièrement le cœur serait plutôt d'or), la 3^e d'une étoile d'or posée au centre ».

* * * * *

- **1649**, 16 novembre, Bénédiction de deux chapelles dans l'église Notre-Dame de Pougne. Le détail est rapporté dans l'histoire de l'église.

- **1653**, le 3 septembre, Goullard Georges, chevalier, Sgr. d'Arsay reçoit le dénombrement de l'hôtel de Pougnes, de René-Louis de Chasteigner.

- **1661**, Claude Cléret signe le 30 juin au contrat de mariage de Jacques Garnier, Ecuyer Seigneur de la Rochevineuse et de Louise Bellivier. Les deux familles Garnier dont les maisons nobles sont si proches semblent être de branches différentes.

La solution vient des Archives de la Barre : Marguerite Garnier sœur de Pierre I, épousa Claude Richier, d'où Antoine Richier, marié à Marguerite Chasteigner, d'où Jacques, marié à Louis Robin, d'où autre Jacques (aveu du 18 avril 1685, La Marière), marié à Suzanne Gourjault, le 29 août 1700, d'où Suzanne, Marguerite et Françoise Richier-Garnier, dames de Pougnes (lettres de bénéfice d'âge du 7 mars 1725).

Le 10 avril 1708, Anne Chauvin, femme de François Garnier, Ec., Sgr de Rochevineuse, assiste à Lusignan, au mariage de son fils Pierre avec Marianne Girardin.

- **1673**, le 5 septembre, Henri Goullard, chevalier, Sgr. d'Arsay reçoit le dénombrement de l'hôtel de Pougnes, de René-Louis de Chasteigner et obtint défaut contre lui le 9 août 1674 pour vice de dénombrement (Beauchet-Filleau Tome IV)

- **1700**, le 29 avril, **Jacques Richier-Garnier**, Chev, Sgr. de Pougne, fils de Jacques Sgr de la Marière et de Marie-Louise Robin, épouse **Anne-Suzanne Gourjault** de la Garangerie, en présence de Louis de Linax, Chevalier, en qualité de cousin germain paternel, (Beauchet-Filleau, généalogie Linax). Quatre enfants :

Jacques, baptisé le 7 octobre 1706.

Suzanne, ° 1701, religieuse à l'Union Chrétienne de Parthenay.

Marguerite, ° 1711, mariée à Aubusson, bourgeois.

Françoise, ° 1716, mariée à Charles-Armand d'Ellène de Montbail. Veuve

en 1750

1706, Pougnes appartenait au Sieur de Pougnes. « *Ce gentilhomme ayant fait des choses indignes de sa condition, sur la plainte qui en fut portée à Louis XIV par sa famille. Sa Majesté ayant été pleinement informée de sa mauvaise conduite, par lettre de cachet elle ordonna qu'il seroit conduit au chasteau de Nantes où il est actuellement aux dépens de sa famille qu'y lui paye une pension de 300 livres* » (Mémoires Soc. Stat. 1886)

Le 7 mars 1725 Jacques Demoulin, sieur de la Javette et Pierre Demoulin sieur du Breuil, assistent à l'émancipation à Parthenay des filles de feu Jacques Richier-Garnier et de Suzanne Gourjault, comme parents maternel (Beauchet-Filleau).

Blason Gourjault ou Gourgeault « de gueules au croissant d'argent ».

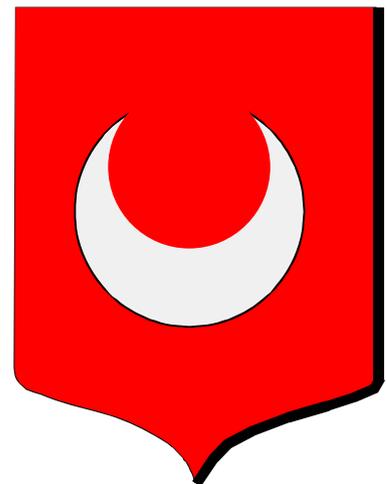
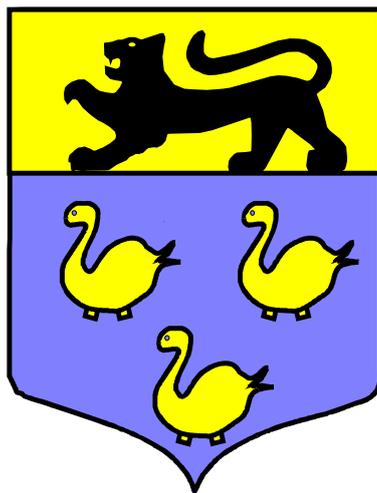
1727, Veuve, celle-ci épouse le 4 novembre 1727, à Champdeniers, François des Francs, écuyer, Sgr. de Repéroux et de Tripazeau, veuf lui-même de Marie-Madeleine Chargé. Etant veuve de son second mari et habitant Champdeniers, elle décéda dans la **religion calviniste**, le 4 août 1741 (Beauchet-Filleau, généalogie Gourjault)

1731, dans le rapport de visite de l'archiprêtre de Parthenay, notons **l'existence de la litre aux armes du Sgr. de Pougnes**, Jacques Richier-Garnier, chevalier, marié 29 avril 1700 à Anne-Suzanne Gourjault (Conneau et Bouchet, notaires à Parthenay).

1768, le 7 janvier, inhumation en l'église de Pougne, de Marguerite Richier-Garnier, Dame de ce lieu, veuve de Charles-Armand d'Ellène, Ecuyer Sgr. de Monbail. Jean-Louis de Linax, son cousin, Ecuyer Sgr. de Berlucan était témoin.

Blason Ellène « d'azur à 3 merlettes d'or, posées 2 et 1, au chef d'or chargé d'un lion naissant de sable », *alias* « d'azur à 3 canettes d'or, au chef d'or chargé d'un lion naissant de sable » *alias* pour l'Armorial de 1696 « d'argent à 3 canettes de sable, au chef d'azur de lion naissant d'or ».

1786, Charles Armand d'Ellène (Delenne) de Monbail, vend avant la Révolution, par acte du 15 mai 1786, pour 9.500 livres, la petite seigneurie de Pougnes à Pierre Paul Alloneau, homme de loi, maire de Parthenay jusqu'en février 1789.



La maison noble « Le Logis » située à 300 mètres à l'Est du bourg de Pougne, défendue jadis par un pont-levis, a conservé une partie de ses douves, mais ses bâtiments modernisés lui a fait perdre son aspect ancien.

Fief du Pont de Hérisson,

Famille Frondeboeuf aussi Sgr de Boisdaire de St-Aubin le Cloud.

A partir du XV^e siècle, nous trouvons la famille de Frondeboeuf seigneur du fief de Boisdaire de Saint-Aubin le Cloud. Elle avait fait au XVI^e siècle du manoir de Boisdaire sa demeure habituelle

1528, avant cette date, Nicolas de Frondeboeuf, seigneur du Pont-d'Hérisson était marié à Marguerite Vignerot, fille de Jean Ecuyer, Sgr de Pont-Courlay, Villeneuve et de Jeanne de Tault, habitant la paroisse de Chantemerle. La famille Vignerot est plus connue par le mariage un siècle plus tard, de René Vignerot avec Suzanne de La Porte, sœur du cardinal de Richelieu, dont il héritera de son duché et de ses armoiries « d'or à 3 hures de sanglier de sable ».

1553, Nicolas de Frondeboeuf, Ec., Sgr du Pont d'Hérisson, servit comme archer au ban de 1533 et épousa vers 15.. Marguerite Vignerot, fille de Jean Ec., Sgr du Pont-Courlay, et de Jeanne Detauts, il a dû avoir Etienne ci après, suite ...↓

1572, avril, Ordonnance de la sénéchaussée de Poitiers, pour qu'il soit procédé au partage des biens de feu **Etienne de Frondeboeuf**, écuyer, Sgr du Pont de Hérisson, Sermaigne et Benestière, entre ses quatre filles :

Marie, femme de Nicolas Duchastel, éc., Sgr de la Chesvrye.

Jeanne, femme de Nicolas Casse, éc., Sgr du Fief.

Louise mariée à Léon de Saint-Martin Ec., Sgr de la Rougerie.

Louise et Gabrielle, mineures, sous l'autorité de Françoise de la Tour.

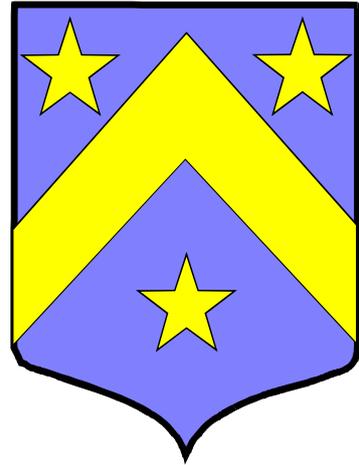
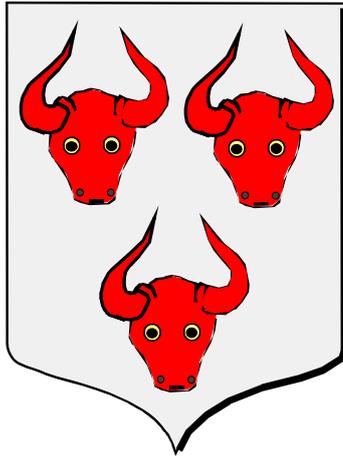
1596, vente de biens par Simon Philippe, écuyer, Sgr du Pont d'Hérisson à Michel le Flèche Archives de La Barre A 126.

1693, 2 décembre, Echange par lequel, Léon de Saint-Martin, écuyer, Sgr de la Rougerie et de Sepmaigne, et Delle Louise de Frondeboeuf sa femme, cèdent à Simon **Phélippe, écuyer, Sgr du Pont d'Hérisson**, les deux tiers en la moitié du four et fournil à ban d'Hérisson, et un jardin tenant au château d'Hérisson, tenus à hommage lige de Mgr de Dampville, Sgr d'Hérisson, le pré de La Roche, les deux tiers de l'étang de Guy Chauveau, des « nouhes » et de deux bois taillis y touchant et au bois du Four, autrement du Clorzon, tenus à hommage lige du Sgr de La Renaudière, (La Renaudère de Neuvy-Bouin, en 1274 dépendait de l'abbaye de Bourgueil) contre le tiers d'une maison à Hérisson, tenant à la grande rue dite rue de La Maugie, allant de la halle au bas du bourg, et une rente de 25 écus assise sur l'hôtel noble du haut Semaigne et sur la métairie du Pont d'Hérisson en faveur dudit Phélippe. Archives de la Barre, Alfred Richard, 1868, tome II, page 304.

Blason Frondeboeuf « d'argent à 3 rencontres de bœuf de gueules »

Blason Philippe « d'azur au chevron d'or à 3 étoiles de même, 2 et 1 »
alias « d'azur, au chevron d'or accompagné de 3 roses de même, posée 2 et 1 »

L'ancienne maison noble du Pont d'Hérisson est située en face de La Merveille (pierre branlante) en sortie du bourg, route de Neuvy-Bouin. En façade principale le logis présente en partie supérieure une ligne de pigeonniers ; sur l'arrière nous voyons des ouvertures de petites dimensions encadrées des traces de barreaux de protection qui pourraient être du XV^e siècle



* * * * *

La Chapellerie,

La Chapeleria en 1266 et 1276 dans le cartulaire de Bourgueil.

La Chapellerie ou *Laudairie* en 1483, relevait de la Seigneurie de la Renaudière, suivant l'abbé Drochon.

La Cherpinière en 1579 et 1642.

Laudairie alias *Chapellerie*, alias *Cherpinière* en 1677, archives Drochon.

L'ancienne maison noble est située à environ 500 mètres de Pougnes sur la petite route de traverse rejoignant celle de Secondigny à Neuvy-Bouin. Une partie du bâtiment ancien est situé coté Est à l'extrémité de l'ensemble de constructions récentes.

Famille de la Chapellerie.

Pierre de la Chapellerie, écuyer, Sgr de Laudairie, fit aveu de la Regnaudière, dépendant de l'abbaye de Bourgueil, le 2 novembre 1388 (fond latin 17127, 234). Il épousa vers 1380, Jeanne Pouvreau, dame de la Barbotière, donnant à son mari le tiers de ses biens. Pierre existait encore en 1411 ; il laissa un fils Louis qui suit ...↓

Louis de la Chapellerie, écuyer, Sgr de la Chapellerie, la Thibaudière et Rouilly (Cramard). Le 2 mars 1407, les héritiers de sa mère renoncèrent en sa faveur à ce qui pouvait leur revenir dans la succession de cette dernière. Il avait épousé, le 3 janvier 1403, Pentecoste Raymond, Dame de Thiors, fille de Colin, écuyer, Sgr de Thiors et de Marguerite de Vesançay, et fit aveu au château de Thouars, le 14 janvier 1420. Enfants :

1° Jean qui suit ...↓

2° Pierre, écuyer, Sgr de la Couaillère (Clessé) et de Thiors (Lezais). Marié à Catherine Jouault, qui veuve en 1499, se remarie à Jean Giboreau, écuyer.

3° Marguerite, vivante aux partages des biens en 1440.

4° Jeanne, épouse de Jean de la Haye, écuyer. 5° Pernette.

1407, Archives de la Barre B 410, parchemin. **Pierre de La Chapellerie**, écuyer, Sgr dudit lieu. 20 juillet, Aveu rendu au Sgr de la Chapellerie, par Jean de la Douhe, pour ses parsonniers, frarescheurs et sujets, à foi et hommage plain, abonné à 12 sous et demi de plet à mortemain, et à 15 sous de service, sans autre devoir ni service, pour la moitié de la dîme de La Carailière, la moitié de la dîme de la borderie de terre des Rambaudères, et de celle du Borderieux, et la moitié de la dîme du quarteron de terre d'Hérissonère, le tout paroisse de Poignes, tenant aux terres de La Froterie et de Lesmonère, au grand étang de la Ragnaudère où est le moulin à blé, à la garenne de La Regnaudère, aux gats de l'abbé de Bourgueil, aux terres des Hospitaliers et à celles des Rygomiers.

Jean de la Chapellerie, écuyer, Sgr dudit lieu, Rouilly, Thiors, assista au ban de 1467 comme homme d'armes du Sgr de Montreuil-Bonnin. Il rendit foi et hommage dans le château de Parthenay à François d'Orléans. Il laissa de N..., sa femme :

1° Jean qui suit ...↓

2° René, prêtre, Sgr des Loges et de la Thibaudière, vivait encore en 1520.

Jean de la Chapellerie, écuyer, Sgr dudit lieu, Rouilly, etc. Il rendit hommage au vicomte de Thouars le 13 juil. 1470, pour son hôtel de Thiors. Il épousa avant 1489, Anne Claveurier, fille de Maurice, Sgr de la Ttour-Savari, et de Jeanne Chaillé. Sa veuve se remarie le 5 mai 1498, avec Olivier du Chilleau. Enfants :

1° Louis qui suit ...↓

2° Maurice reçoit le 3 août 1523, différents biens de sa mère. Ecclésiastique, il est reçu en 1507, par le pape Jules II, mais est toujours diacre et bachelier en théologie vers 1530.

3° Jeanne, mariée le 28 juin 1503 à Jacques Légier, Sgr de la Sauvagère. C'est par elle que parviennent quelques archives transmises au château de la Barre.

Louis de la Chapellerie, écuyer, Sgr de Champepin, Fontperron et de Rouilly. De son mariage, il laissa :

1° Pierre qui suit ...↓

2° Marie femme de Léon de Clervaux, écuyer, Sgr du Pin.

3° Anne, mariée à Léon Queyrand, écuyer, Sgr de la Pépinière.

4° Charlotte mariée à Augé, le 8 février 1539 à Léon Brochard de la Rochebrochard,

Pierre de la Chapellerie, Sgr de Rouilly, Thiors, la Brosse, l'Arceau Chevalier de l'ordre du roi et gentilhomme ordinaire de sa chambre, fut gouverneur de la ville de Parthenay en 1570 et député aux Etats de Blois en 1588. Il épousa le 12 février 1543-44, Louise Boilève, Dame du Breuil-Maingot, veuve de Jean Claveurier, et fille de Jean, écuyer, Sgr de la Brosse et de Marie Tynde.

En 1572, il sauva en son logis à Parthenay près de l'église Sainte-Croix plusieurs huguenots menacés d'être massacrés, et était mort avant 1582, laissant :

1° Pierre qui suit ...↓

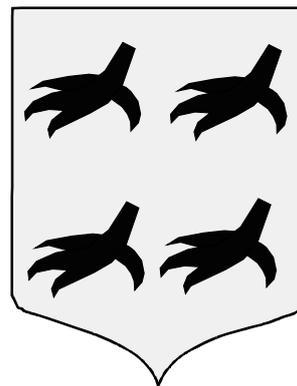
2° François écuyer, Sgr du Breuil, vivant en 1598.

3° Jacques, Sgr de l'Arceau, reçu chevalier de l'ordre de Jérusalem.

4° Jacqueline, mariée avant 1591 à René Jousserand, Sgr de Londigny.

Pierre de la Chapellerie, écuyer, Sgr de Rouilly, de la Brosse, du Breuil-Maingot, lieutenant du grand maître de l'artillerie de France en Guyenne et Poitou. Il avait épousé avant Omérie ou Emmerie d'Allemagne. Fin de la généalogie de Beauchet-Filleau.

Blason de la Chapellerie « d'argent à quatre pattes de griffon de sable, posées en canton.



* * * * *

Dans le Cartulaire de l'Absie, nous lisons page 95 « **Odon de Doué**, seigneur de Pougne (peut-être Pugny ?) donne vers 1123 à l'abbaye deux setiers de seigle »

Cette très ancienne famille noble de Gâtine écrite Doué, Douet ou Doet, figure dans les textes du XII et XIII^e siècle, Chevalier Seigneur de Pugny et de Pamplie d'après Beauchet Filleau.

* * * * *

- Philippe de Commynes en Poitou –

Extrait du livre de Jean Dufournet « La vie de Philippe de Commynes » Société d'édition d'enseignement supérieur, 1969.

Philippe de Commynes est né en 1447 à Renescure, près de Saint-Omer, en Flandres. En 1464, il devient écuyer de Charles le Téméraire, duc de Bourgogne. Fait chevalier, il est en 1468, conseiller, chambellan et capitaine en Artois. Par sa diplomatie il sauve le roi Louis XI dans l'affaire de Péronne.

A la suite d'un pèlerinage à Compostelle, de problèmes financiers complexes, et dégoûté des violences du duc de Bourgogne, il abandonne le Téméraire le 8 août 1472, pour rejoindre le parti du roi de France. Il se reprochera sa trahison toute sa vie.

En octobre 1472, Louis XI lui donne la **principauté de Talmont** :

« Par la teneur de ces présentes, donnons, cedons, quittons, transportons et délaissions par pure, vraye et irrevocable donation audit Philippe de Comines pour lui, ses hoirs, successeurs et ayant cause, les principautez de Talmont, terres et seigneuries dudict lieu, Aulonne, Curzon, Chasteaugontier et la Chaulme, assise en nostre pays de Poitou, aussi la terre et seigneurie, chastel et chastellenie de Berrye, assise au pays d'Anjou ». Bien qu'enregistrée par le Parlement le 13 décembre 1473, cette donation sera contestée par la famille La Trémouille, et deviendra un cadeau empoisonné.

En novembre, il reçoit l'office de capitaine des châteaux et donjon de Chinon, puis en décembre il ajoute Talmont Brand et le Brandois.

* * * * *

Le 27 janvier **1473**, (Beauchet-Filleau note le mariage, le 24 février 1479 à Chinon), fut signé le contrat de mariage du prince de Talmont avec Hélène de Chambes, fille de Jean de Chambes de Monsoreau et de Jeanne de Chabot.

Par ce mariage, l'historien entrait dans une vieille famille de l'Ouest. Sa belle-mère était : la fille de Thibaut Chabot, tué à Patay, et de Brunissant **d'Argenton**,

- la sœur d'Antoine d'Argenton, héritier légitime † 1462 sans enfant.

- la mère de Louis II Chabot, chambellan et capitaine, dont Jean de Châtillon héritera les droits.

- la belle-sœur de Ch. de Châtillon, sieur de Blatigny.

Le 16 avril **1462** Jean de Chambes hérite et prend possession d'Argenton.

En 1490, naissance de Jeanne, unique enfant du mémorialiste. En 1504, Jeanne de Commynes épouse René de Brosse, comte de Penthièvre.

Baronnie d'Argenton

1° La baronnie d'Argenton et la seigneurie du Breuil-Fretier, relevant de la baronnie de Mortagne.

2° La Vacheresse et Agenais, relevant du fief de la Fougereuse.

3° La Carrie, Massais, le Ruau-en-Cersay et Vauzelles, relevant de la baronnie de Thouars.

4° La **Motte-Coppoux**, la **Motte-Brisson** (la Chapelle-Saint-Laurent), Souvigné (canton de Saint-Maixent), le tout relevant de Parthenay.

5° Les fiefs de **Lairegodeau**, Gourgé, Orfeuille, Pressigny, relevant de Parthenay.

6° Le Beugnon-en-Gâtine, les borderies d'Azay-sur-Thouet, de **Secondigny**, de Soutiers, de Saint-Georges-de-Noisé, relevant de Parthenay.

Le receveur d'Argenton percevait les cens et rentes sur 28 paroisses s'étendant sur quatre cantons, ceux d'Argenton-Château, de Bressuire, de Châtillon-sur-Sèvre, et de Cerizay.

Note : se rapporter sur ce point, à un gros cahier, recouvert de parchemin, qui contient le compte complet d'Argenton et autres lieux, de Noël 1493 à Noël 1494. Compte d'A.Leroux, **Archives des Côtes-du-Nord, fonds de Penthièvre**.

De nombreux procès suivront entre les familles Chabot, d'Argenton et leurs descendants pour la possession de la baronnie d'Argenton.

Philippe de Commynes a une grande activité de constructeur, en reconstruisant le château et dans ses domaines : construction ou réparation de ponts, de chaussées, de halles, de métairies, de greniers, de fours à ban, de vitraux ; entretien des étangs, des bois taillis et haute futaie. Il s'entoura d'un personnel nombreux.

Le 24 novembre 1476, il devient sénéchal du Poitou, à 29 ans ! Le 2 février 1477, il est nommé capitaine du château de Poitiers.

Le 20 juillet 1479, à la suite d'un procès, Commynes conserve Talmont, Château Gontier et Berrye ; mais doit rendre aux héritiers de la Trémouille, Olonne, Curzon et la Chaume.

Le 30 août 1483, mort de Louis XI. Commynes est confirmé comme sénéchal du Poitou. Succèdent : Charles VIII °1470 † 1498, puis Louis XII °1462 † 1515.

Le 29 septembre 1483, Charles VIII ordonne à Commynes de rendre Talmont pour le restituer à la famille la Trémouille. Le 22 mars 1486, le Parlement met en demeure Commynes de restituer les seigneuries de Talmont.

Le 4 juin 1489, Commynes est condamné définitivement y compris Argenton qui est adjugé aux la Trémouille le 14 mars 1492 pour 7.811 livres. Cette dernière vente est annulée et une indemnité lui est accordée.

Le 26 juillet 1498, Commynes se retire sur ses terres d'Argenton où il va dépenser son énergie dans de nombreux procès.

Le 13 août 1504, Jeanne de la Clite de Commynes, fille unique du chroniqueur, épouse à Poitiers, René de Brosse dit de Bretagne, Comte de Penthièvre, Sgr des Essats, Châteaumur, Palluau, Bournizeau, Rié, Poiroux, etc...

Le 23 août 1508, suite à un procès contre Jean de Châtillon qui a hérité les droits de Louis II Chabot, le Parlement dépossède Commynes de sa terre d'Argenton qui, en attente d'un règlement, est placé dans la main du roi. Commynes et son épouse restent locataires de ces biens.

Le 18 octobre 1515, Commynes décédé à Argenton est inhumé à Paris (Beauchet-Filleau donne la date du 17 oct.1509)

Le 21 juillet 1515, le Parlement, condamne sa veuve Hélène de Chambes et son gendre René de Brosse, Comte de Penthièvre, à rendre à Jean de Châtillon le château d'Argenton et la moitié des autres biens qui avaient appartenu à Antoine d'Argenton.

Jean de Brosse, leur fils, Comte de Penthièvre, gouverneur de Bretagne épousa Anne de Pisseleu, duchesse d'Etampes, maîtresse de François 1°, sans postérité...

* * * * *

**- Seigneurs de Hérisson -
Deux-Sèvres
...de l'origine connue à nos jours...**

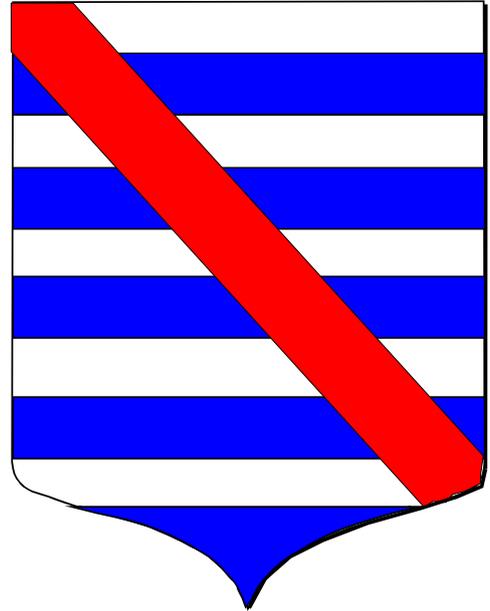
Famille Parthenay Archevêque.

Connue dès le début du XI^e siècle, la famille de Parthenay figure parmi les plus importantes du Poitou.

Hérisson fait partie à cette époque de l'ensemble défensif de la Gâtine sous le règne des sires de Parthenay qui rajoute à leur nom celui d'archevêque en souvenir de Josselin qui en 1059 devient archevêque de Bordeaux.

La famille Parthenay gardera son autorité sur la Gâtine et Hérisson jusqu'en 1419 date à laquelle le roi Charles VII achète les biens de Jean III Parthenay.

Blason « burelé d'argent et d'azur, à la cotice de gueules en bande brochant sur le tout », soit 10 bandes horizontales.



* * * * *

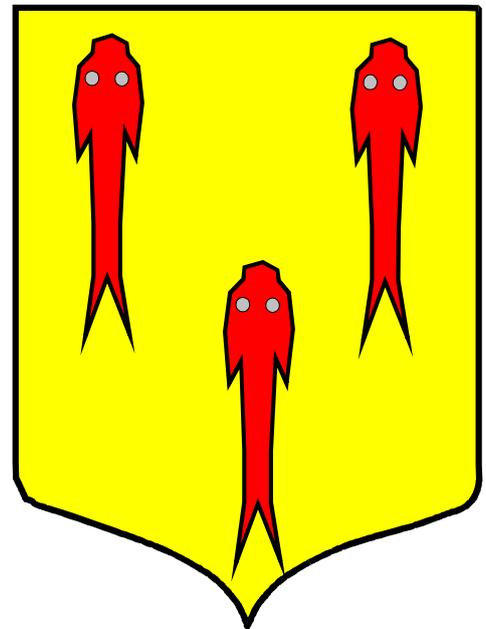
Famille Chabot.

Richard Cœur de Lion, pour se venger de Hugues I^o seigneur de Parthenay qui soutient Philippe Auguste, s'empare militairement de Secondigny et Hérisson en 1180.

Il donne Hérisson à Thibaut Chabot, alors sénéchal du Comte de Poitou, qu'il gardera au moins jusqu'à la fin du siècle.

L'illustre famille Chabot, centrée sur Jarnac, sera alliée à la famille d'Argenton et disputera Hérisson à la famille de Commines, pendant environ 50 ans à la fin du XV^e siècle.

Blason « d'or à 3 chabots de gueules posés 2 et 1 ».



* * * * *

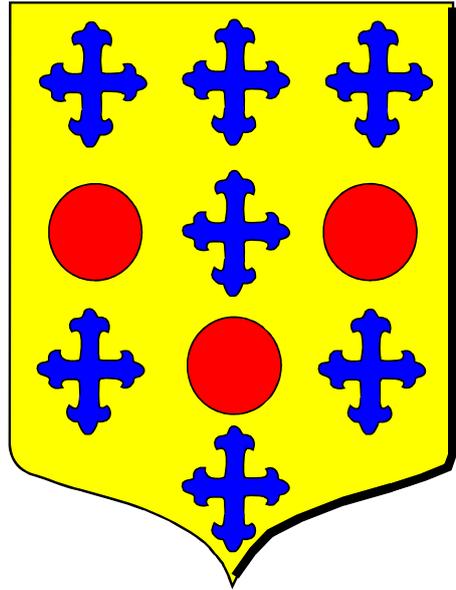
Famille d'Argenton.

Premiers Seigneurs de Hérisson, connus dès le début du XIII^e siècle.

La famille d'Argenton gardera le fief de Hérisson, jusqu'au début du XVI^e avec beaucoup de difficultés pendant la guerre de cent ans.

Blason « d'or à 3 tourteaux de gueules avec 7 croisettes d'azur »

Alias « d'or semé de croisettes de gueules à 3 tourteaux de même ».



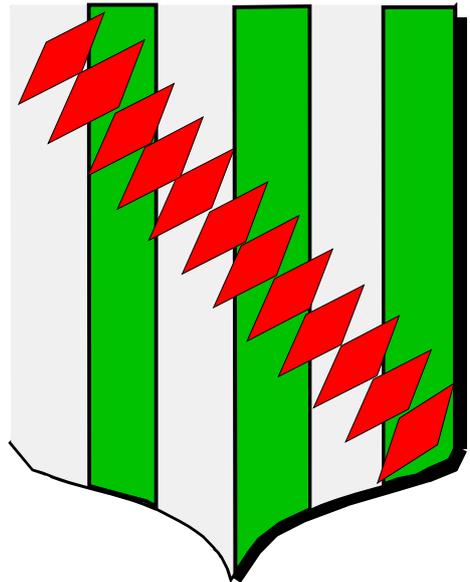
Famille de Cherchemont.

Puissante famille de Gâtine possédant de nombreux fiefs au sud de Parthenay.

Mathurine Cherchemont épouse Aimery d'Argenton et devient ainsi Dame de Hérisson de 1357 à 1385.

La Seigneurie de Hérisson est à cette époque, au début de la Guerre de 100 ans, et après la désastreuse bataille de Poitiers, au maximum de sa puissance.

Blason Cherchemont « palé d'argent et de sinople de 6 pièces à la bande losangée de gueules »



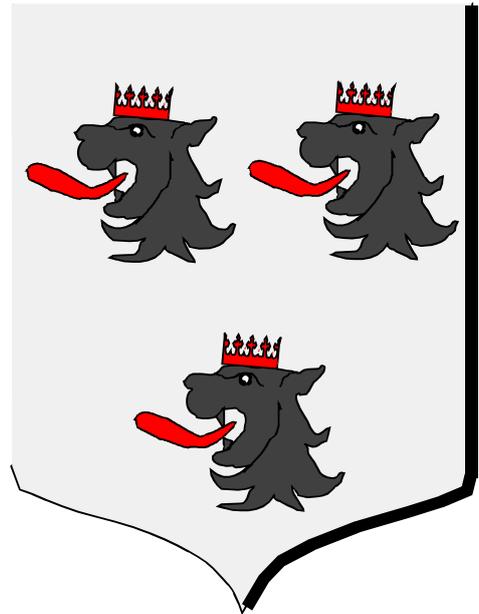
Famille Guichard.

Famille qui a donné de nombreux Seigneurs en Gâtine, et qui restera à Gourgé jusqu'à la Révolution.

La famille Guichard est alliée avec de nombreuses familles nobles. Le nom Guichard est très répandu.

Jeanne Guichard est Dame de Hérisson, par son mariage avec Aimery d'Argenton vers 1350.

Blason Guichard « d'argent à 3 têtes de léopard arrachées, lampassées et couronnées de gueules » Visible sur la litre funéraire de Gourgé.

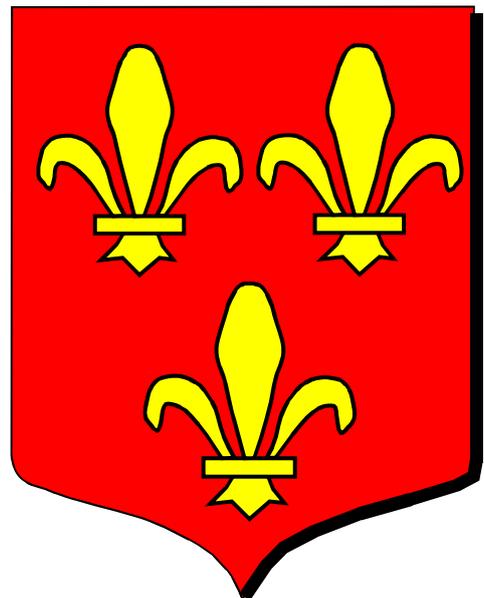


Famille de la Rochefaton.

Famille d'origine chevaleresque, qui a pris son nom de son fief de la Rochefaton à Lhoumois.

Louis d'Argenton épouse Philippe de la Rochefaton qui devient Dame de Hérisson en 1377.

Blason « de gueules aux 3 lys d'or, posés 2 et 1 ».



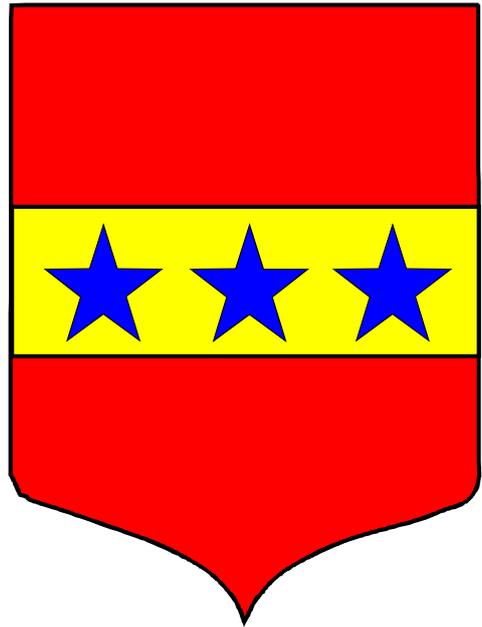
Famille de Gascougnolle.

Famille d'origine féodale portant le nom d'un ancien fief qu'elle possédait paroisse de Vouillé.

Charlotte de Melle devient Dame de Hérisson par son mariage en 1388 avec Jean d'Argenton.

Leur fille unique Marie *alias* Jeanne, sera la dernière à porter le nom d'Argenton.

Blason Gascougnolle « de gueules à la fasce d'or chargée de 3 étoiles d'azur »

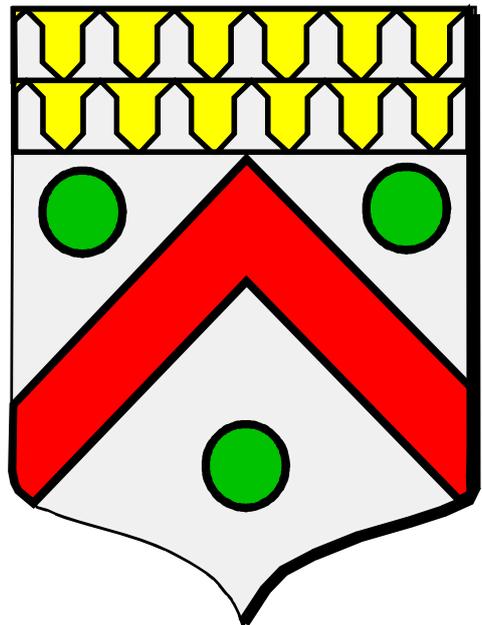


Famille de Martreuil.

Au début du XV^e siècle, Guillaume de Martreuil épouse Jeanne d'Argenton et sa famille restaura Seigneur de Hérisson une centaine d'Année.

Guillaume est le 1^{er}/3 mari de Jeanne d'Argenton.

Blason « d'argent au chevron de gueules accompagné de 3 tourteaux de sinople, au chef vairé d'or et d'argent ».

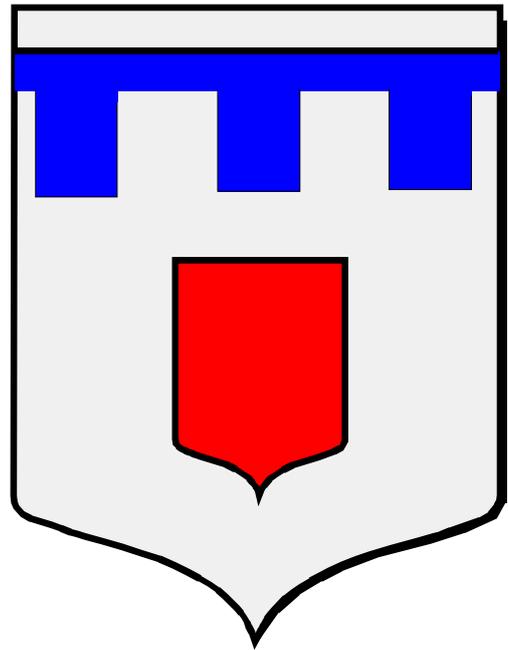


Famille de Torsay.

Marie Jeanne d'Argenton épouse en 2^o noce, Jean de Torsay, sénéchal du Poitou et grand maître des arbalétriers.

Il défend les intérêts du Dauphin dans une période très difficile. Il † 1428.

Blason « d'argent à l'écusson de gueules en asbime, au lambel (*alias* : à la bordure) d'azur »



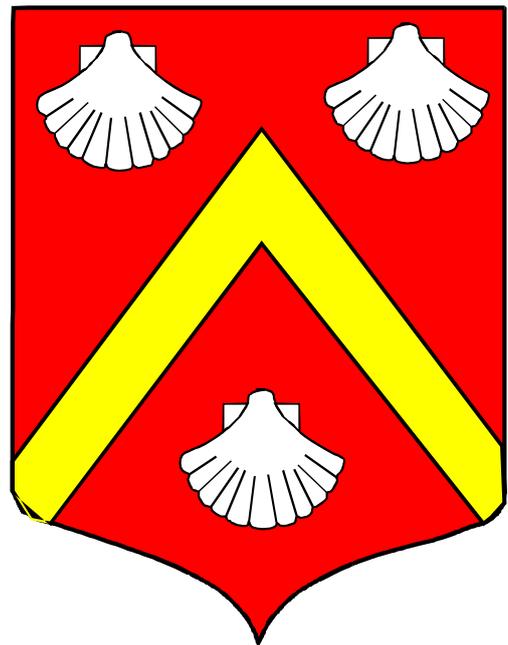
Philippe de Commynes

Par son épouse Hélène de Chambes en 1479, et par ordre du Roi Louis XI ; son conseiller Philippe de Commynes, reçoit la baronnie d'Argenton, dont en partie ou totalité, les fiefs de l'Hérigondeau, le Beugnon, Gourgé, les Mottes-Coupoux, etc. et Hérisson.

Le nouveau seigneur de Hérisson sera contesté par de nombreux prétendus héritiers revendiquant l'héritage d'Argenton.

Blason de Commynes « de gueules au chevron d'or accompagné de 3 coquilles d'argent »

Blason visible sur la litre funéraire de l'église de Gourgé.



Famille de Chambes.

Famille de Montsoreau, connue par le livre de Dumas « la Dame de Montsoreau » qui possédait de nombreux fiefs. Hélène de Chambes épouse de Philippe de Commines est la fille de Jeanne de Chabot dont les héritiers reprendront les biens après 45 ans de procès

Dame de Hérisson de 1473 à 1515.

Blason « d'azur semé de lys d'or, au lion d'argent couronné d'or »

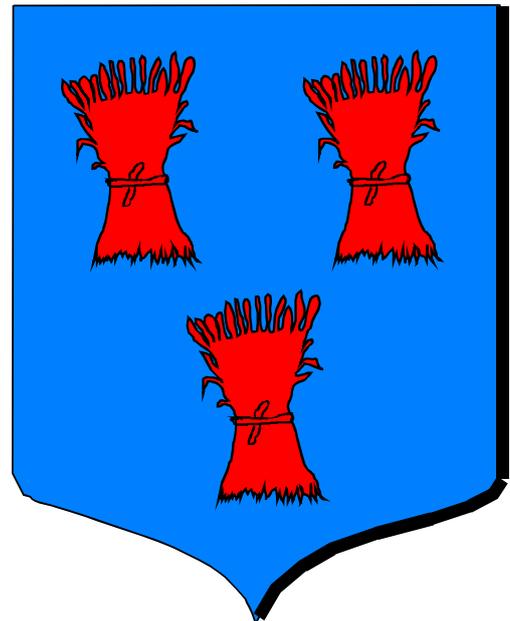


Famille de la Brosse.

A la mort de Philippe de Commines en 1511, son gendre, René de Brosse, Comte de Penthievre, hérite de ses biens et devient Seigneur de Hérisson.

En 1515, le Parlement le condamne à rendre à Jean de Châtillon, héritier de Louis II de Chabot une partie des biens d'Argenton.

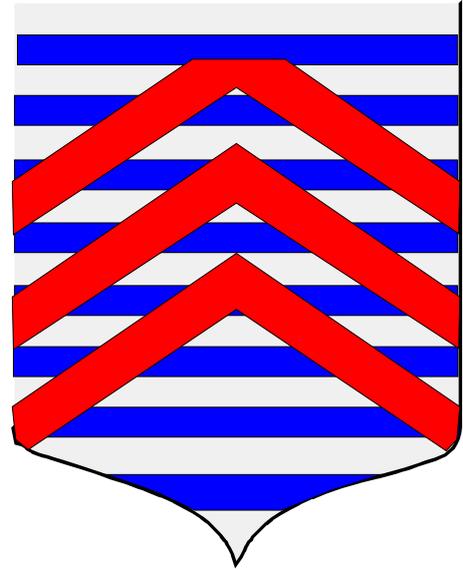
Blason de Brosse « d'azur à 3 brosse ou gerbes liées de gueules »



Famille de la Rochefoucault.

Retour de Hérisson aux bénéficiaires du procès. Aymar de la Rochefoucaud est le petit fils de Jeanne d'Argenton et de Jean de Martreuil. Il est donc aussi nommé Seigneur de Hérisson.

Blason « burelé d'argent et d'azur à 3 chevrons de gueules, celui du haut écimé ».



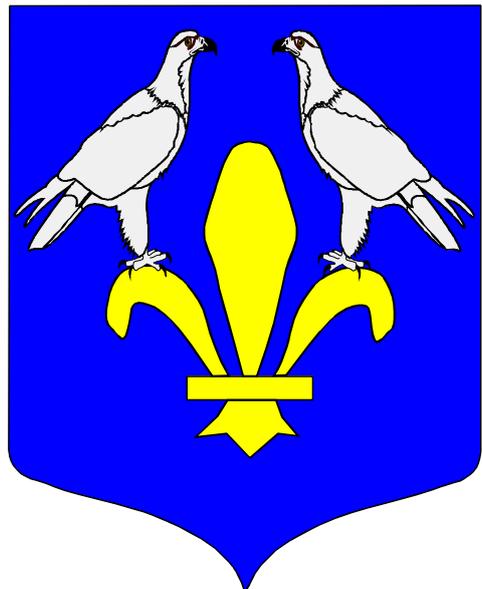
Famille du Fou.

Jean du Fou épouse Jeanne de la Rochefoucaud et devient ainsi Seigneur de Hérisson. Issu du Finistère, il possède plusieurs fiefs en Touraine dont Montbazou et Ste-Maure. Il est gouverneur de Touraine et Grand Echanton de France sous Charles VIII.

Blason « d'azur à la fleur de lys d'or, surmontée de 2 éperviers d'argent affrontés, posés sur les branches ».

La famille de Liniers Sgr d'Airvault gère les biens de la famille du Fou.

Renée du Fou rend aveu de Hérisson en 1518.

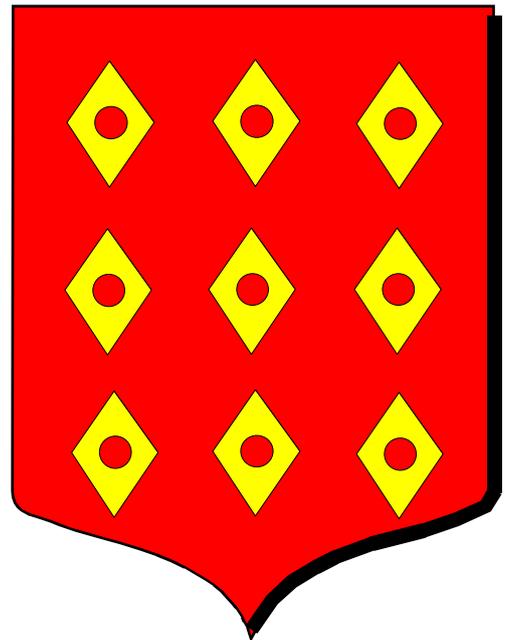


Famille Rohan de Guéméné.

Louis III Rohan de Guéméné épouse Renée du Fou et devient Seigneur de Hérisson dont il rend aveu de 1539 à 1564.

A cette époque les biens immenses se trouve partagé ou vendu.

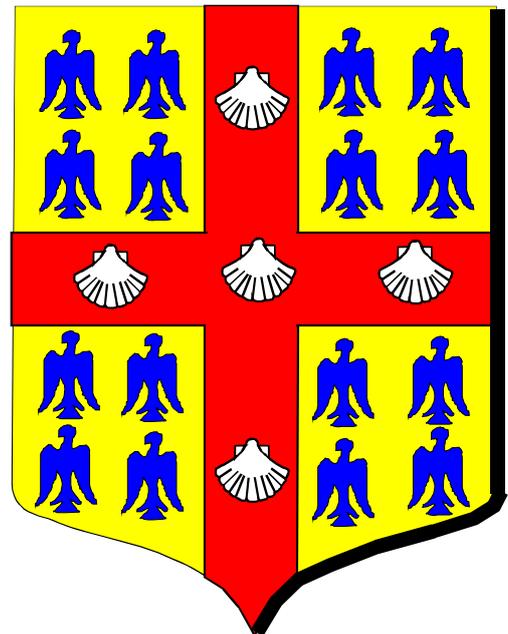
Blason Rohan « de gueules, à 9 mascles d'or, 3, 3 et 3 »



Famille Laval Montmorency

Jean de Laval, issu de la branche de Montmorency, Baron de Bressuire, épouse Renée de Rohan (†1573), et devient ainsi Seigneur de Hérisson.

Blason Laval « d'or à la croix de gueules accompagnée de 16 alérions d'azur, 4 à chaque canton (qui est Montmorency) la croix chargée de 5 coquilles d'argent ».



Famille de Cossé Brissac.

Arthus de Cossé, le 1^o Comte de Secondigny acheté en 1565, est Seigneur de Hérisson, par son épouse Françoise Bouchet, fils de Charles Sgr. de Puygreffier qui avait acheté des biens pour la dot de sa fille.

Blason Cossé « de sable à 3 fasce d'or denchées par le bas ». † 1582

3 filles qui seront Dame de Hérisson :

1 Renée épouse de Charles de Montmorency

2 Jeanne épouse de Gilbert Gouffier.

3 Madeleine épouse de Jacques de l'Hospital



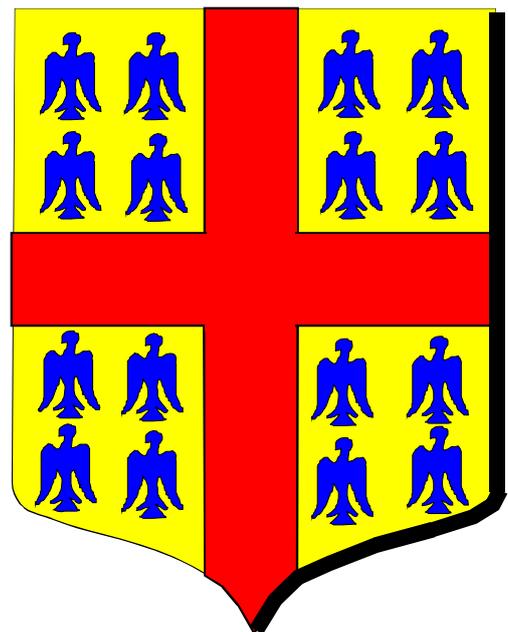
Famille de Montmorency.

L'Amiral Charles de Montmorency épouse Renée de Cossé et devient ainsi Comte de Secondigny et Seigneur de Hérisson.

Il décède en 1605.

Restée veuve, elle rendra aveu de Hérisson jusqu'en 1624.

Blason « d'or à la croix de gueules accompagnée de 16 alérions d'azur, quatre à chaque canton »



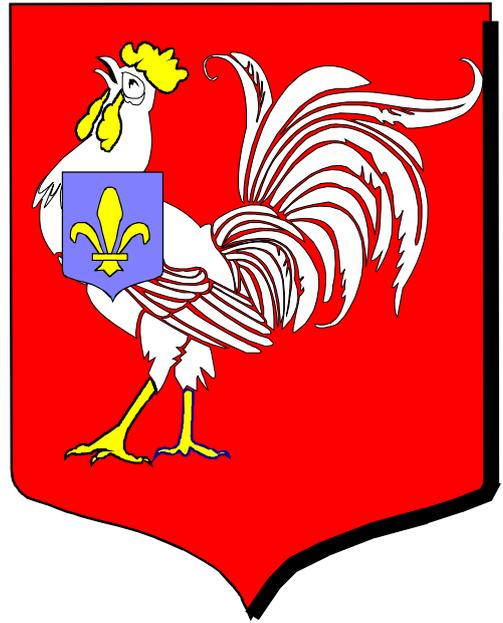
Famille de l'Hospital.

Jacques, Marquis de Choissy épouse en 1578, Madeleine de Cossé, fille d'Artus.

A la mort de sa tante Renée, Francienne fille de Jacques de l'Hospital rend aveu de Hérisson en 1624 et 1633.

Blason « de gueules au coq d'argent, crêté, barbé et membré d'or ».

A défaut de descendants directs, les biens ayant appartenus à la famille d'Orléans Longueville retournent entre les mains du Roi.



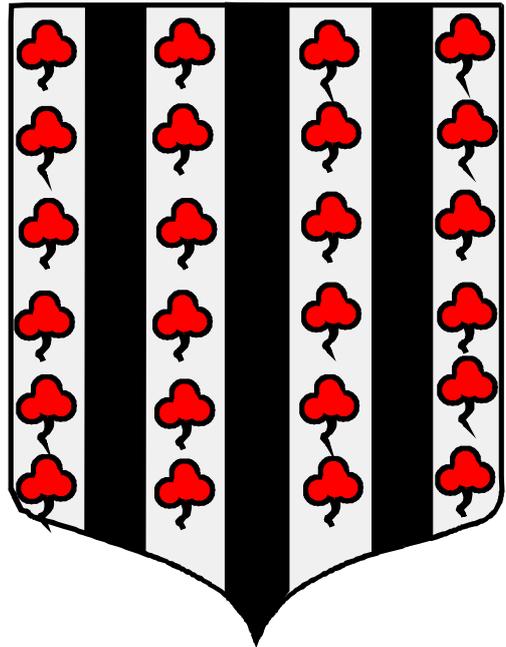
Famille Sauvestre de Clisson.

Seigneur de Clisson et de Boismé, René reçoit une partie des biens ayant appartenus à Philippe de Comynnes, dont Les Mottes Coupoux et Hérisson, dont il rend aveu en 1640.

Il est inhumé en 1645, dans l'église de la Chapelle-Saint-Laurent, de même que son épouse en 1662.

Blason « palé d'argent et de sable de 6 pièces, chargé au premier de trèfles de gueules sans nombre »

Les enfants rendront aveux en 1668 et 1702.



Famille Escoubleau de Sourdis.

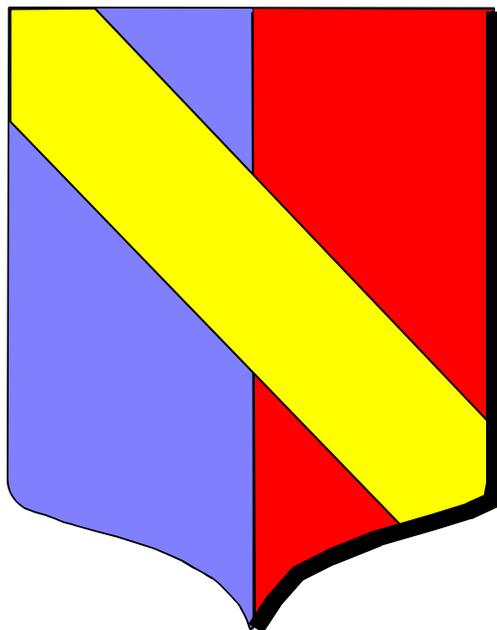
Famille noble originaire du Thouarsais.
Charlotte, épouse en 1662, Jacques Sauvestre de Clisson.

La Comtesse douairière de Clisson décède en 1706, et est inhumée dans l'église Saint-Georges de Hérisson.

Blason « parti de gueules et d'azur, à la bande d'or brochant sue le tout ».

Charles Sauvestre de Clisson rendra aveu de Hérisson en 1716.

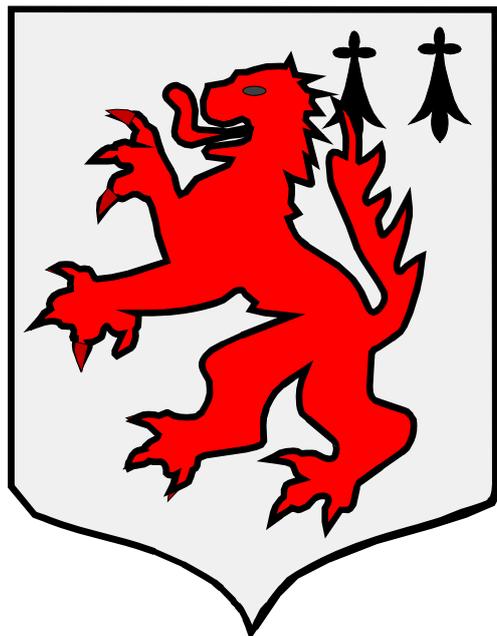
Son fils meurt en 1746, à la bataille de Fontenoy.



Famille Grassineau.

Par son mariage avec Jean Honoré de Clisson, Anne Grassineau est Comtesse de Clisson et Dame de Hérisson.

Blason Grassineau « d'argent au lion de gueules, accompagné de 2 mouchetures d'hermines de sable, posées au 2° canton »



Famille Salgues de Lescure.

Agathe Sauvestre de Clisson, dernière descendante de l'illustre famille épouse en 1746, François Salgues, Marquis de Lescure. Il meurt à la bataille de Plaisance trois mois plus tard.

Le fils Louis, filleul de Louis XVI, épouse Jeanne Dufort de Civrac, d'ou un fils.

Louis Salgues, Marquis de Lescure est né 1766, général de l'armée Vendéenne † 1993.

Il habitait la paroisse de Boismé.

Blason Salgues de Lescure « d'or au lion d'azur »

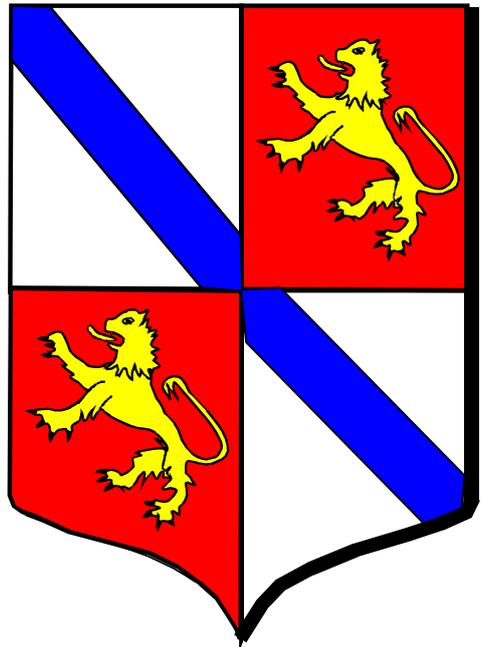


Famille Donnissan.

Famille du Médoc, vivant à la cour du roi Louis XVI.

Marie-Louise Donnissan épouse en 1791, Lescure et devient ainsi Dame de Hérisson. Restée veuve en 1793, elle vivait à Boismé.

Blason Donnissan « écartelé aux 1 et 4, d'argent, à la bande d'azur ; aux 2 et 3, de gueules au lion d'or »



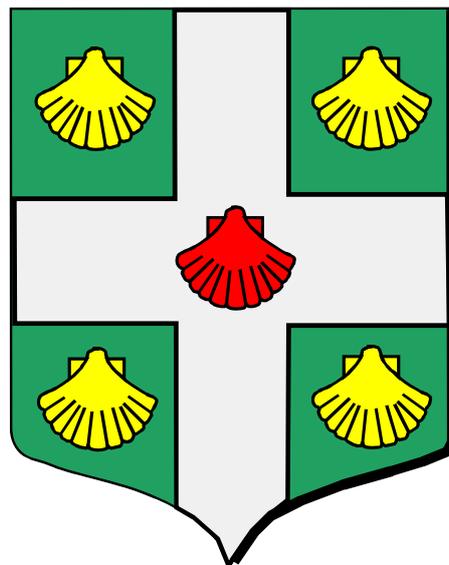
Famille Vergier de la Rochejaquelein

Marie Donissan, veuve du Marquis de Lescure, épouse en 1802, Louis Vergier, Marquis de la Rochejacquelein, frère cadet d'Henri, général des armées Vendéennes, mort à 21 ans en 1794.

Le 3 janvier 1795, Marie Donissan choisit l'amnistie et conserve ses biens dont Hérisson.

Louis † en 1815, en essayant de soulever la Vendée contre Napoléon. De ce mariage sont issus huit enfants.

Blason « de sinople, à la croix d'argent chargée en cœur d'une coquille de gueules, et cantonnée de 4 coquilles d'or »

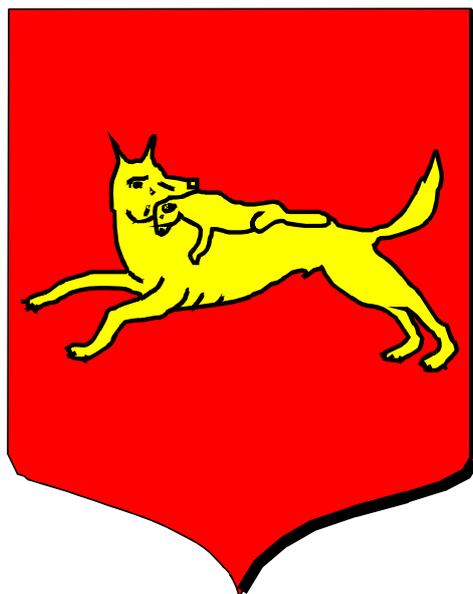


Famille d'Albertas.

Louise Marie de la Rochejacquelein née en 1803, épouse le 13 juin 1822 à Alfred Emilien, comte d'Albertas.

Suite au partage de ses biens en 1841, Marie Donissan Marquise de la Rochejacquelein († le 15 février 1857 à Orléans à 84 ans), donne le domaine de Hérisson à sa fille la comtesse d'Albertas

Blason d'Albertas « de gueules à un loup ravissant »



1855, la comtesse d'Albertas, vend le château et la borderie de Hérisson à Jean Fouchereau et Hélène Riveron son épouse, demeurant à la Chapelle St-Laurent.

1880, 30 janvier, Melle Jeanne Hélène Fouchereau hérite de Hérisson.

1908, Madame Clerc reçoit le domaine de sa tante, Jeanne Fouchereau.

1920, Joseph Guignon achète le domaine le 12 janvier.

1950, madame Turpault hérite du domaine au décès de son père.

Seigneurie de Pougne,

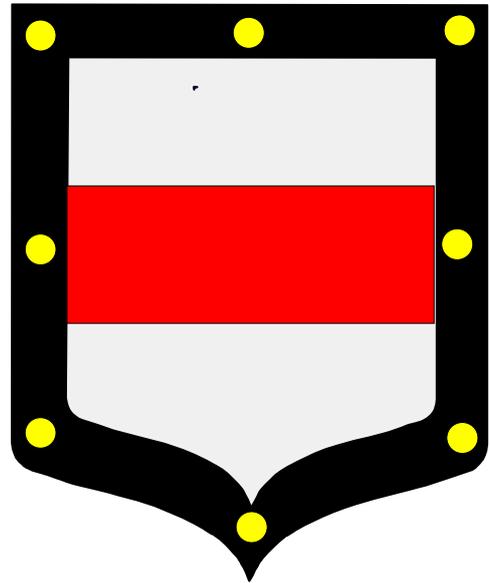
Seigneurs du « Logis » de Pougne, ou y ayant possédé des terres.

Famille de Liniers,

La famille de Liniers, comme seigneur d'Airvault était suzeraine de celle de Pougne.

Elle rendait elle-même aveu, pour des biens Neuvy, Clessé ou Azay-sur-Thouet.

Blason « d'argent à la fasce de gueules et à la bordure de sable chargée de 8 besants d'or ».



Famille Goullard,

Connu des touristes amateurs de promenades dans le marais, l'ancien château de la famille Goullard domine l'embarcadère d'Arçay.

Nous trouvons les Goullard en Gâtine : à la Lunardière de Fenioux, à St-Pardoux, à la Mothe de Hérisson et au château de Pougne.

Blason « d'azur au lion d'or, lampassé et couronné de gueules », aussi « d'azur au lion d'or, rampant, armé, langué et couronné de gueules ».



Famille Chasteigner,

Elle est l'une des plus anciennes familles nobles de Gâtine, citée aux constructions des églises au côté de l'Abbaye de Bourgueil.

Elle a formé de nombreuses branches, dont celles de la Châtaigneraye ; la Meilleraye ; Hérisson vers 1410 ; la Rochepozay, la Rochefaton ; Tennesus, etc.

Blason « d'or à un lion passant de sinople, armé et lampassé de gueules ».

La branche de la Rochepozay, propriétaire de Pougne portait « d'or au léopard de sable ».

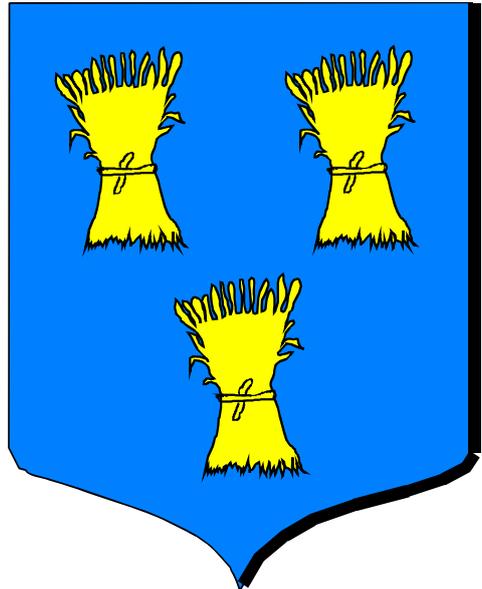


Blason de Chiché,

La commune de Chiché portait vers l'an 960 le nom de *Kaciacus* qui est celui d'un homme, dérivé du latin *Cacius* ou *Cattius*. (Dauzat).

La famille noble de Chiché était alliée à de nombreuses familles de Gâtine, au Moyen Age.

Blason Chiché « d'azur à 3 gerbes d'or ».

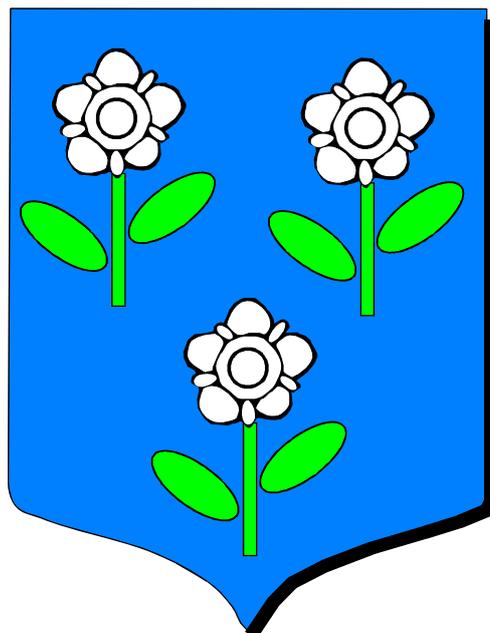


Famille Garnier,

Famille originaire de Gâtine qui a donné de nombreuses branches, toutes éteintes : Fénerly, de Maurivet à Oroux ; de la Mortière de Secondigny.

Ne pas confondre avec les Garnier de Saint-Mesmin en Vendée ou ceux d'Anjou.

Blason des Garnier de Pougnes dite branche de Maurivet « d'azur à 3 roses d'argent, tigées et feuillées de sinople ».



Famille Gouffier,

Famille d'origine chevaleresque, elle s'illustra dans les campagnes d'Italie sous François I°. A l'origine, la famille Gouffier habite son fief de Bonnavet dont elle portera le nom ; ensuite elle construit le château familiale d'Oiron, puis enfin celui de Saint-Loup sur Thouet.

Louis Gouffier de Bonnavet est le 2° Comte de Secondigny en 1572.

Blason Bonnavet « de gueules à 3 chevrons d'or avec 2 roses d'argent en chef ». Ce blason est visible dans l'église de Secondigny.

Blason Gouffier « d'or à 3 jumelles de sable ». Ce blason est visible dans l'église de Pougne.

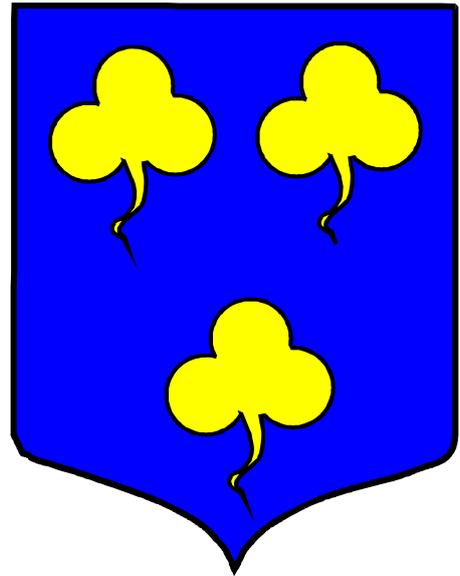


Famille Richier,

Famille habitant la maison noble du Fresne commune de Gourgé, au milieu du XVII^e siècle.

Marguerite épouse en 1638, Pierre Garnier, Sgr de Fenéry, que nous retrouvons à Pougne.

Blason Richier « d'azur à 3 trèfles d'or ».



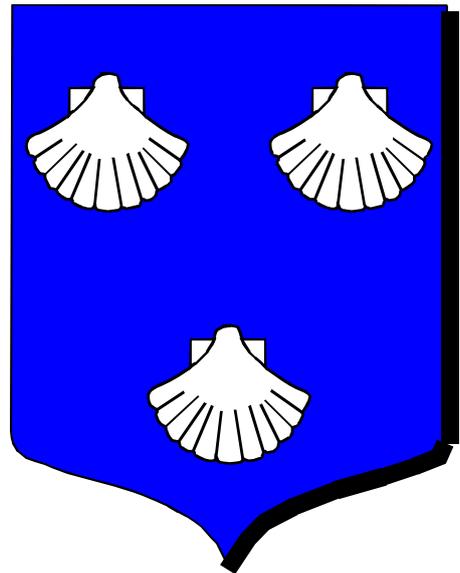
Famille Chargé,

Famille Niortaise de l'échevinage.

Pierre Garnier épouse en 2^e noce en 1651, Angélique Chargé.

Blason Chargé de Niort « d'azur à 3 coquilles d'argent »

Blason Chargé de l'élection de Fontenay « d'azur à la fasce d'argent, chargée de 3 étoiles de gueules ».



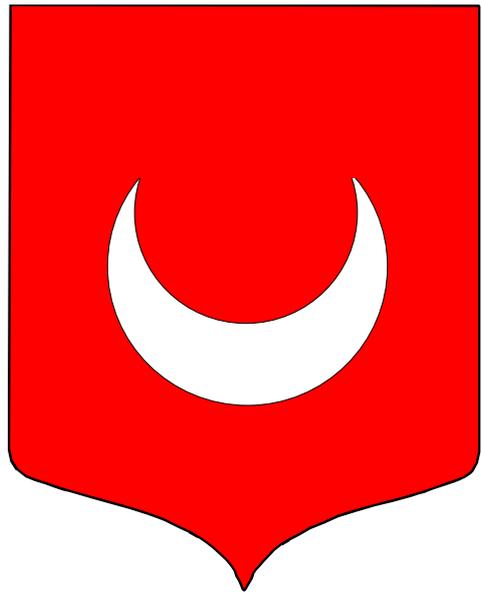
Famille Gourjault,

Famille originaire du Poitou, de noblesse ancienne, dont la branche du Mey a donné des seigneurs à la Frémaudière-Ecureuil d'Allonne et de Champdeniers.

Anne-Suzanne Gourjault épouse en 1700, Jacques Richier-Garnier, Sgr., de Pougne.

Veuve, elle épouse en 1727, Françoise des Francs.

Blason Gourjault « de gueules au croissant d'argent ».



Famille d'Ellène,

Famille noble de Savoie, établie en Bas-Poitou au XVI^e siècle.

Charles d'Ellène, Seigneur de Montbail commune de Fénerly, épouse Marguerite Richier-Garnier, Dame de Pougne.

Le 7 janvier 1768, Marguerite Richier-Garnier, dernière Dame de Pougne est inhumée dans l'église Notre-Dame de Pougne.

Blason d'Ellène « d'azur à 3 merlettes d'or, posées 2 et 1, au chef d'or chargé d'un lion naissant de sable ».

